

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Association Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (2016)
Heft:	69
Artikel:	Entre "l'intrépide Genevois" et l'"éloquent" Jean-Jacques : images de Rousseau dans les encyclopédies des Lumières (suite)
Autor:	Cernuschi, Alain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1084254

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ENTRE «L'INCRÉDULE GENEVOIS» ET
L'«ÉLOQUENT» JEAN-JACQUES
IMAGES DE ROUSSEAU DANS LES ENCYCLOPÉDIES
DES LUMIÈRES**

(suite)

II. L'HABIT D'ARLEQUIN YVERDONNOIS

Pour aborder le second volet de notre enquête sur l'image de Rousseau telle qu'elle apparaît dans les *Encyclopédies* des Lumières, il est inutile d'expliquer à nouveau ce qui en définit la perspective et la méthode de travail, exposées au début du premier volet de cette étude¹. En guise d'introduction, nous suivrons un chemin un peu détourné qui nous permettra d'approcher l'*Encyclopédie* dite d'Yverdon à travers son promoteur, F. B. De Felice, et de situer le paysage intellectuel et culturel dans lequel a émergé le projet de refondre l'*Encyclopédie*: un contexte très différent du milieu parisien des philosophes et dont nous aurons à mesurer l'incidence sur la façon dont Rousseau et ses œuvres sont présentés et discutés.

Un éditeur aux multiples visages

Brossons d'abord rapidement le parcours de Fortunato Bartolomeo De Felice (1723-1789) avant son installation à Yverdon. Né à Rome, de formation scientifique, il commence une carrière académique à Naples où, lié au milieu éclairé de Galiani et Genovesi, il se profile déjà comme un médiateur

¹ Voir le *Bulletin AJJR* n° 68 (abrégé *BAJJR*), paru en 2009. Le texte du présent article reprend et développe une conférence donnée dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Association Rousseau du 4 mai 2013.

culturel par ses traductions italiennes de textes philosophiques et scientifiques français. A la suite d'une aventure sentimentale rocambolesque, De Felice, condamné par l'Eglise (il était alors frère mineur réformé), fuit l'Italie et trouve refuge à Berne en 1757 ; il y bénéficie de la protection de Haller. Il se convertit rapidement au protestantisme et se lance dans une activité de journaliste en concevant et rédigeant deux périodiques orientés vers l'échange des connaissances entre l'Italie, la Suisse et le reste de l'Europe² ; il est aussi, avec son ami Vincent Bernard Tscharner, le cofondateur de la Société typographique de Berne. Fin 1759, après avoir reçu ses lettres de naturalité du Conseil de Neuchâtel, il épouse une Neuchâteloise vivant à Berne, Catherine Wavre.

Echouant à reprendre une carrière académique en Suisse (en 1761, il postule à la chaire de philosophie de l'Académie de Lausanne mais n'est pas retenu), De Felice, d'entente avec ses protecteurs bernois, s'installe à Yverdon en 1762 pour y fonder, en plus d'un pensionnat qu'il dirigera longtemps, une maison d'édition d'où il publiera notamment, pendant dix ans, les *Mémoires de la jeune et dynamique Société économique de Berne*³ (dont Elie Bertrand dirigeait l'antenne yverdonnoise depuis 1761). De 1762 à 1789, en tant qu'éditeur et imprimeur, De Felice déploie une énergie peu commune pour diffuser les idées éclairées de son siècle, en procurant notamment une édition de référence des travaux de Jean-Jacques Burlamaqui, ou la traduction française des *Pensées sur le bonheur* de Pietro Verri et du *Traité des délits et des peines* de Cesare Beccaria (sous l'adresse fictive de «Philadelphie»), et en menant à bien une refonte complète de l'*Encyclopédie*.⁴

² Il s'agit de l'*Estratto della Letteratura Europea* (1758-1766) et de l'*Excerptum totius Italicae nec non Helveticae literaturae* (1758-1762).

³ Fondée en 1759, présidée par Haller, elle est la première association de ce genre en Europe.

⁴ Sur la vie de De Felice et son imprimerie, l'ouvrage de Jean-Pierre Perret, *Les Imprimeries d'Yverdon au XVII^e et au XVIII^e siècle* (Lausanne, 1945, partic. p. 80-247 et 388-433) reste une référence essentielle. Sur sa conversion

Comme De Felice est arrivé à Yverdon en 1762, on pourrait se demander si Rousseau l'a rencontré lorsque, fuyant la France à la suite de la condamnation d'*Emile*, il y a trouvé un refuge provisoire chez son ami Roguin entre le 14 juin et le 9 juillet, avant de rejoindre Môtiers pour trois ans. Le *Journal helvétique* de juillet 1762 permet de répondre par la négative. Grâce à ce numéro, qui annonce l'ouverture du pensionnat de De Felice, nous pouvons en effet situer assez précisément la date à laquelle celui-ci s'est installé à Yverdon : «M. le Professeur DE FELICE [...] se propose d'aller ouvrir cette Pension sur la fin de ce Mois»⁵. Il n'est donc pas arrivé à Yverdon avant la fin juillet et, par conséquent, a manqué Rousseau de quelques semaines.

Mais s'ils ne se sont pas croisés en 1762, les deux hommes auront, trois ans plus tard, l'occasion d'un échange épistolaire. Devenu éditeur, De Felice va chercher à exploiter les liens yverdonnois de Rousseau pour décrocher une bonne affaire de contrefaçon⁶. Le lundi 4 mars 1765, il écrit à Roguin : «On me mande [*c'est-à-dire* : on me fait savoir] de Berne que M. Rousseau a fait imprimer encore un livre intitulé *des Princes*. Si j'en

au protestantisme, des études récentes ont apporté des éclairages précieux, en particulier : Stefano Ferrari, «La conversione “filosofica” di Fortunato Bartolomeo De Felice», in G. Cantarutti et al. (éd.), *Illuminismo e Protestantismo*, Milan, 2010, p. 87-105. Sur l'*Encyclopédie* d'Yverdon, voir l'important recueil d'études : J.-D. Candaux et al. (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes, contenus, continuités*, Genève, Slatkine, 2005 (coll. Travaux sur la Suisse des Lumières n° 7). Une bibliographie tenue à jour des travaux sur De Felice et ses productions éditoriales est accessible sur le site de l'Université de Lausanne : <http://www.unil.ch/defelice>.

⁵ «Avis», *Journal helvétique*, juillet 1762, p. 109.

⁶ «Je suis un grand contrefaiseur de livres», déclare-t-il dans une lettre à Formey du 21 septembre 1766. Comme les nombreuses autres maisons d'édition qui se multiplient au XVIII^e siècle tout au long de la frontière française, De Felice, à côté de ses projets éditoriaux originaux, intervient sur le marché lucratif de la contrefaçon. C'est ainsi par exemple qu'il procure une édition des *Oeuvres* du chancelier d'Aguesseau, en 24 vol. in-12, de 1763 à 1771, ou, en 1764, les *Instructions pour les jeunes dames* de Mme Le Prince de Beaumont.

avois un exempl[aire] je le ferois tout de suite imprimer, et on me le conseille même depuis Berne.»⁷ Pour montrer sur quel papier et avec quels caractères d'imprimerie il travaille, il joint à sa lettre un exemplaire du *Bacha de Bude*, une petite œuvre de Victor Gingins de Moiry qu'il vient de publier. Roguin (dans une lettre aujourd'hui perdue) répond à De Felice qu'il n'a jamais entendu parler du livre de Rousseau en question mais qu'il transmet la lettre et la brochure à l'écrivain – ce qu'il fait le 7 mars, en demandant à son ami de répondre directement à l'éditeur⁸. Rousseau écrit à De Felice la semaine suivante :

Je n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé *des Princes*; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention comme beaucoup d'autres, et je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fut de moi, j'ai aquis le droit d'être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir et de publier cette déclaration en faveur de la vérité, et d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense.⁹

Le même jour, il écrit à DuPeyrou pour lui expliquer l'affaire : «J'ai d'abord [c'est-à-dire : tout de suite] senti les soins officieux de l'ami Bertrand [...]. [De Felice] est livré à des gens qui ne m'aiment pas»¹⁰. Rousseau soupçonne donc Elie Bertrand d'avoir diffusé, pour le compromettre, cette rumeur d'un nouvel ouvrage potentiellement séditieux sorti de

⁷ Toute la correspondance de De Felice, active et passive, a récemment fait l'objet d'une édition scientifique (grâce au Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui a soutenu le projet déposé par le signataire de cet article). Cette édition menée à bien par Léonard Burnand est librement accessible sur <http://www.unil.ch/defelice>. Toutes nos citations de lettres de ou à De Felice renvoient à cette source (sous l'abréviation siteDF). La présente lettre à Roguin figure aussi dans la CC (Leigh, n° 4094, vol. XXIV).

⁸ CC, n° 4110.

⁹ Lettre du 14 mars 1765. SiteDF ; v. aussi CC, n° 4143 ou ET, XXI, n° 1389.

¹⁰ CC, n° 4141 / ET, XXI, n° 1387.

Lettre de J.-J. Rousseau à M. De Felice

A Montrouz les 14. Mars 1765

Je n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé des Princes; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique viene cette invention comme beaucoup d'autres, et je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais dévoré aucun ouvrage qui fut de moi, j'ai agi le droit d'être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de veuvoir si de publier cette déclaration en faveur de la vérité, et d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense.

Copie autographe de la lettre de Rousseau à De Felice du 14 mars 1765
 (Bibliothèque de Genève, Archives de la Société Jean-Jacques Rousseau, Ms. R. 30/2,
 d'après Leigh)

sa plume (la réputation de Rousseau et le titre colporté semblaient suffire à faire craindre le pire – *le pire* du point de vue des pouvoirs en place, évidemment); de plus, soupçonnant De Felice d'être dans le camp de ses ennemis, il doute s'il publiera le démenti demandé.

Or, cette affaire permet de mesurer la loyauté de l'éditeur d'Yverdon, qui imprime d'emblée la lettre de Rousseau. Roguin informe en effet celui-ci, le mardi 19 mars déjà, qu'il a pu distribuer la feuille imprimée¹¹. De surcroît, De Felice fait paraître cette lettre dans des périodiques : on la retrouve par exemple dans le *Journal des Scavans* de juillet 1765 (p. 572)¹². C'est peut-être d'ailleurs cette loyauté qui lui permettra de jouer un rôle quelques mois plus tard, au moment où se multiplient les écrits des alliés et des ennemis de Rousseau dans l'affaire qui oppose l'écrivain à la Classe des pasteurs ; mais, comme le relève Jean-Pierre Perret, De Felice – qui imprime pour les deux camps¹³ – agit avant tout «en homme d'affaires, et non en partisan.»¹⁴

L'épisode est intéressant à double titre. D'abord, il laisse soupçonner dans le milieu bernois, même éclairé, une crainte à l'encontre de Rousseau, perçu comme subversif. Mais il montre aussi que De Felice, en tant qu'éditeur soucieux de ses affaires, n'est pas inféodé à un parti.

Pourtant, sa position philosophique ne fait pas de doute, ainsi qu'en témoigne sa correspondance de la même période.

¹¹ CC, n° 4164.

¹² Pour une présentation plus large et plus complète de cette affaire du prétendu ouvrage de Rousseau, voir Frédéric S. Eigeldinger, "Des pierres dans mon jardin". *Les années neuchâteloises de J.J. Rousseau et la crise de 1765*, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1992, p. 197-200.

¹³ Ainsi publie-t-il le texte de DuPeyrou intitulé *Lettre à Monsieur *** relative à Monsieur J. J. Rousseau* (primitivement parue en 63 pages en juin 1765 sous l'adresse fictive de Goa [Lyon ?]) dans des éditions progressivement augmentées : successivement 198, 242 et 434 pages. Mais il publie également des textes non favorables à Rousseau, comme les *Remarques d'un ministre de l'Evangile, sur la troisième des Lettres écrites de la montagne* ([Yverdon], 1765, 160 p.) du pasteur neuchâtelois Jacob Bergeon.

¹⁴ *Les Imprimeries d'Yverdon...*, p. 173. DuPeyrou dira à Rousseau le 3 octobre 1765 à propos de De Felice : «j'ay tout lieu d'etre content de sa discretion et fidélité dans toute cette affaire» (CC, n° 4695). Pour toutes les précisions possibles sur ce conflit qui précipita le départ de Rousseau, on se reporterà au maître ouvrage de F.S. Eigeldinger : "Des pierres dans mon jardin".

Lorsque l'éditeur d'Yverdon écrit sa première lettre à Jean-Henri-Samuel Formey, le 21 mai 1765, on le voit adopter une attitude très tranchée à l'encontre de Rousseau et des philosophes français en général. De Felice entre en contact avec cet ancien pasteur devenu secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin parce qu'il envisage de réimprimer son ouvrage *Le Philosophe chrétien*¹⁵. L'éditeur déclare à Formey : «Je crois que je ne saurois jamais assez répandre cet ouvrage dans un siècle où tous les Rousseau, les Voltaire et autres auteurs de cette lie sont si répandus.»¹⁶ C'est évidemment l'auteur de la «Profession de foi du Vicaire savoyard» qui est avant tout visé ici. On voit que De Felice se situe clairement du côté des philosophes protestants, soucieux de concilier la raison scientifique avec la foi, et combattant par conséquent toute remise en question de la religion chrétienne.¹⁷

Cette position est sans doute l'une des motivations principales qui vont pousser l'éditeur d'Yverdon à proposer une refonte totale de l'*Encyclopédie* parisienne – projet qu'il élaboré à la fin des années 1760. Il est en tous les cas significatif que l'entreprise s'appuie sur des collaborateurs essentiellement protestants (et les plus proches sont souvent pasteurs¹⁸) et

¹⁵ Paru en 4 volumes entre 1750 et 1756, à Leyde et à Lausanne.

¹⁶ Lettre du 21 mai 1765 (siteDF).

¹⁷ La position exprimée dans cette première lettre à Formey ne doit pas être réduite à un simple argument commercial car les liens de De Felice avec le pasteur berlinois vont très vite devenir plus étroits et amicaux et leur abondante correspondance (101 lettres conservées) atteste d'une réelle affinité intellectuelle sur ces questions.

¹⁸ Ainsi Gabriel Mingard, auteur d'articles importants de théologie, mais aussi de philosophie, de psychologie, de logique ou de morale ; Elie Bertrand, qui signe les articles RELIGION ou RÉVÉLATION, et une contribution essentielle sous CONSCIENCE, *liberté de*, mais qui offre aussi d'abondants articles de morale et d'histoire naturelle ; Jacques Deleuze, qui fournit plus d'un millier d'articles de botanique ; Formey lui-même, dont la contribution reste plus difficile à cerner, ses interventions n'étant pas signées. Parmi les autres contributeurs importants, signalons trois Bernois : Albrecht von Haller, à qui l'*Encyclopédie* d'Yverdon est dédiée, son fils Gottlieb Emanuel, et Vincent Bernard Tscharner.

que son aire de diffusion coïncide avec l'Europe protestante du temps (Suisse, Hollande, Allemagne, Europe du Nord). Le «Système figuré des connaissances humaines» qui ouvre le premier volume affiche également, par rapport à la version parisienne, un recentrement du religieux au cœur des savoirs¹⁹.

Il est dès lors intéressant de se demander comment les écrits de Rousseau vont être traités dans les quarante-huit volumes d'articles de l'*Encyclopédie* d'Yverdon²⁰.

Avant d'engager cette enquête, il convient de souligner un écart avec celle menée sur l'édition parisienne de l'*Encyclopédie*. Cet écart est lié aux années de parution des deux séries, qui correspondent à des moments bien distincts de la carrière de l'écrivain. L'édition de Diderot et D'Alembert sort de presse entre 1751 et 1765 ; dès lors, suivre la présence de Rousseau dans les volumes successifs de cette *Encyclopédie* a permis de voir émerger progressivement l'image d'un nouvel auteur dont le style fascinait mais dont les idées divisaient. En revanche, enquêter sur la présence de Rousseau dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon, entre 1770 et 1776, revient cette fois à mesurer, dans des volumes représentatifs des Lumières protestantes, la réception d'un écrivain reconnu et discuté à l'échelle européenne, dont toutes les œuvres parues de son vivant étaient désormais connues.

¹⁹ Sur cet aspect précis, on me permettra de renvoyer à mon étude : «La place du religieux dans le système des connaissances de l'*Encyclopédie* d'Yverdon», in *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne*, p. 143-158.

²⁰ Comme pour l'enquête sur l'édition parisienne, cette recherche a pu bénéficier d'une édition électronique : De Felice, *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines, Yverdon, 1770-1780*, éd. par Claude Blum, édition électronique intégrale, Yverdon, Fondation De Felice / Paris, Champion électronique, 2003, 1 DVD-ROM. Elle est actuellement accessible en ligne dans les bibliothèques abonnées, chez l'éditeur Classiques Garnier Numérique.

Une refonte aux multiples sources

Dans la «Préface» de son *Encyclopédie*, De Felice explique la façon dont il a travaillé avec son équipe :

Notre plan est celui de l'Encyclopédie de Paris, qui fait en quelque sorte la base de notre ouvrage. Nous avons tâché d'abord de mettre plus de liaison entre les articles qui appartiennent à la même science [...]. Nous avons supplié autant qu'il nous a été possible au nombre immense d'articles essentiels qui y manquoient, & nous en avons retranchés [*sic*] ceux qui de l'aveu général de toute l'Europe éclairée étoient inutiles; tels que les articles purement Nationaux, qui n'intéressent point les autres Nations: ceux des Langues étrangères, qui n'ont pas été adoptés par la Françoise. Nous avons abrégé ceux qui étoient d'une longueur révoltante; principalement lorsque nous avons jugé que cette immense longueur n'étoit pas proportionnée à leur utilité. Nous avons refait à neuf la plus grande partie de ceux qui s'y trouvoient déjà; soit parce qu'ils étoient bons pour le tems qu'ils parurent, mais qu'aujourd'hui on pouvoit les faire meilleurs; soit parce qu'ils étoient mauvais dans leur origine. (*EY*, I, xij)

Autrement dit, l'édition d'Yverdon part du corpus parisien mais le refond profondément : les reprises d'articles sont partielles et peuvent faire l'objet de coupures et de corrections ; d'autres articles sont remplacés, par souci d'amélioration ou d'actualisation ; enfin, certains d'entre eux sont purement et simplement supprimés. Par ailleurs de nouvelles entrées sont introduites – ce qui amplifie la nomenclature encyclopédique. Ce travail éditorial est typographiquement signalé tout au long des volumes : les additions à des articles repris sont introduites par un astérisque ; les articles parisiens récrits sont indexés d'un (R) et les entrées nouvelles d'un (N). Ce travail de refonte a été mené avec une telle rapidité (42 volumes in-quarto paraissent entre 1770 et 1775) que De Felice n'a pas eu le temps d'intégrer tous les matériaux que ses collaborateurs réunissaient ; c'est pourquoi il publie encore, dans la foulée, six volumes de *Supplément*, qui ajoutent une série d'articles nouveaux ou

refaits dans lesquels, nous le verrons, De Felice saisit aussi l'occasion d'exploiter des ouvrages parus entre-temps.

Dans sa Préface, l'éditeur précise que les apports nouveaux de son édition proviennent soit de collaborateurs chargés de tel ou tel domaine de connaissance, soit de compilation pure et simple ; il s'explique d'ailleurs à ce sujet, cherchant à prévenir l'accusation de plagiat :

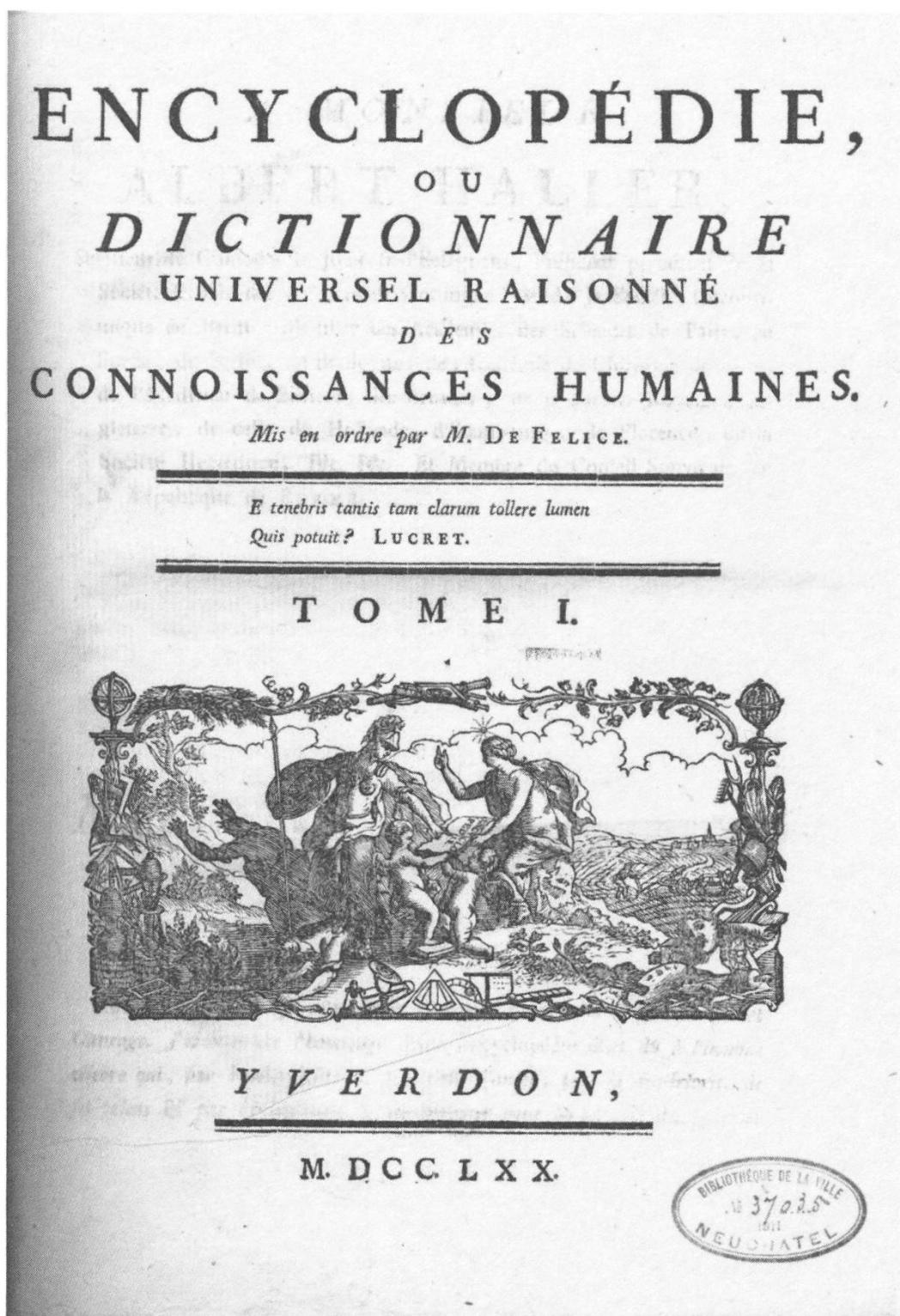
Le grand Art [...] d'un Auteur de Dictionnaire Philosophique, consiste à s'approcher, autant qu'il peut, de la maniere de penser la plus reçue par les personnes éclairées, par les Auteurs qui ont consacré avec le plus de succès leur tems & leurs talens à la découverte des vérités, dont le tableau doit faire le sujet du Dictionnaire. [...] la connoissance des véritables sources fait le fond principal d'un Auteur d'un Dictionnaire [...].

Prétendre que le rédacteur d'un tel Dictionnaire soit en tout original, ne donne que du neuf & tire tout de son fonds, ce seroit ignorer que le mérite essentiel d'un tel Ouvrage est de ne rien contenir que de vrai & de bon, de présenter sur chaque objet, non les idées particulières de l'Auteur, mais ce qu'on sait de plus certain, ou ce qu'on a pensé de mieux. [...]

Mais voici qui est plus sérieux. Le compilateur ne se couvre-t-il pas de la honte du plagiat ? Il seroit bien injuste de l'accuser d'un crime qu'un aveu préalable doit anéantir, & qui du reste, quand il seroit réel, ne feroit que tourner au profit du Lecteur. Que lui importe en effet, que la lumiere qu'on lui présente soit empruntée, si elle est pure ? (EY, I, xiv, x et xi)

Ces précautions liminaires s'expliquent par le fait que l'*Encyclopédie* d'Yverdon, lorsqu'elle "emprunte" à des ouvrages imprimés, n'indique jamais sa source. Notre présente enquête autour de Rousseau nous permettra d'ailleurs de comprendre l'une des raisons de cette discrétion.

Ce mode de fabrication de l'*Encyclopédie* d'Yverdon fait que Rousseau pourra y être mentionné et commenté soit dans des articles repris de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert



Page de titre du premier volume de l'*Encyclopédie* dite d'Yverdon (BPUN)

comme dans PUDEUR, *Morale*; soit dans des articles refaits, comme dans MIRACLE (R), *Théol.*; soit enfin dans des articles nouveaux, comme dans VALTRAVERS (N), *Géog. Mod.* On trouvera en annexe le tableau complet des trente-sept articles concernés, dont nous allons chercher à comprendre ce qu'ils nous apprennent relativement à l'image de Rousseau dans l'édition de De Felice (partie I). Mais nous nous poserons aussi la question de savoir si les œuvres de Rousseau ont été directement compilées pour fournir des matériaux à certains articles; autrement dit, si Rousseau fait partie des «vérifiables sources» exploitées par De Felice, celles dont «la lumière» est «pure» (partie II).

I. Dialogue explicite avec un auteur «explosif»

Signalons d'abord que huit articles sont directement repris de l'édition parisienne (sur les vingt-deux de cette édition qui se référaient à Rousseau). C'est ainsi par exemple que l'on retrouve dans les volumes d'Yverdon les discussions du grammairien Beauzée sur les thèses de l'origine des langues développées par Rousseau dans le second *Discours*²¹ ou certaines citations que Jaucourt ou Naigeon tiraient de la *Lettre à D'Alembert* ou de *La Nouvelle Héloïse* pour enrichir leurs articles²², mais que disparaissent les réflexions critiques de Diderot sur la thèse du *Second Discours*²³ ou d'autres citations

²¹ Articles LANGUE, *Gramm.* (EY, XXV, 617a-648a) et NOM, *Métaph. Gramm.* (EY, XXX, 445a-452a). Pour le contenu de cette discussion, voir *BAJJR* n° 68, p. 20-22. Le fait que Beauzée défend une perspective respectueuse de la Bible quant à l'origine des langues n'est sans doute pas étranger au maintien de ses articles dans l'édition d'Yverdon.

²² Dans les articles PUDEUR, *Morale* (EY, XXXV, 532a-533a), RICHESSE, *Phil. Mor.* (XXXVII, 8b-19a), SATURNALES, *Mythol.* [...] (XXXVII, 639b-642a) ou TEMPÉRANCE, *Morale* (XL, 362b-363b). Précisons que l'édition d'Yverdon efface aussi les marques et signatures des collaborateurs parisiens dont elle reprend les articles. Pour le détail de ces citations, voir *BAJJR* n° 68, p. 24-27 et 32.

²³ Dans HOBBISME, ou PHILOSOPHIE D'HOBBS, article supprimé.

que Jaucourt ou Vinfrails tiraient du roman de Rousseau ou d'*Emile*²⁴. Toutefois, la suppression ou le maintien de ces articles est beaucoup plus lié à leur contenu global qu'aux mentions occasionnelles qui y sont faites à Rousseau²⁵. Cette partie-là du corpus ne se prête donc pas bien à une analyse centrée sur la réception de l'écrivain par les encyclopédistes d'Yverdon, au contraire des articles refaits ou nouveaux, sur lesquels nous nous concentrerons désormais.

Ces articles n'ont d'ailleurs pas tous le même intérêt sur ce plan-là. La notice VALTRAVERS, (N), *Géog. Mod.*, par exemple, – qui porte la marque (H.) de Gottlieb Emanuel von Haller, contributeur de 800 articles sur la Suisse depuis le volume V – a tout au plus une valeur témoin. Ce texte offre en une colonne une synthèse sur cette «châtellenie de la principauté de Neufchâtel», ses habitants, ses industries, ses curiosités, son histoire et son administration. Il met en avant deux figures individuelles : «Ferdinand Berthoud, ce célèbre inventeur des montres marines, et associé de l'*académie royale des sciences de Paris*» comme natif de Couvet; et, à propos de Môtiers, Haller signale : «Jean Jacques Rousseau y a demeuré quelque tems, jusqu'à ce que ses démêlés avec le ministre du lieu et avec la classe l'en firent sortir», remarque immédiatement suivie de celle-ci : «A St. Sulpy on prétend montrer des ruines d'une tour bâtie par Jules César»²⁶. Bref, ici Rousseau n'est qu'une curiosité parmi d'autres, désormais attachée à l'image de cette région neuchâteloise.

Pour notre enquête, les articles propres à l'édition d'Yverdon qui nous intéresseront le plus sont ceux qui donnent à lire des réactions par rapport aux œuvres de l'écrivain. Et

²⁴ Dans les articles PARIS, SYMÉTRIE *des plantations* ou VÉNERIE, par exemple (supprimés ou remplacés).

²⁵ Il est toutefois amusant de signaler que De Felice, qui reprend in extenso l'ample article ENCYCLOPÉDIE de Diderot (*EY*, XVI, 85a-126a), s'applique à effacer les deux interpellations explicites et amicales que l'éditeur parisien adressait à Rousseau (voir *BAJJR* n° 68, p. 14-15).

²⁶ *EY*, XLI, 679ab.

précisément, un certain nombre de thèses provocatrices de Rousseau sont directement discutées dans cette *Encyclopédie*, et le plus souvent contestées et combattues.

Ainsi sa critique des sciences et des arts, qui remonte au *Premier Discours* de 1751, suscite-t-elle une réaction à la fois ferme et amicale dans l'article BEAUX-ARTS (R) du deuxième volume du *Supplément d'Yverdon* (paru en septembre 1775) :

Et toi, meilleur Diogene des Grecs modernes, Rousseau digne par tant d'endroits d'estime & d'admiration, commence par restituer aux muses tout ce dont tu leur es redevable, avant que de faire des plaintes si amères contr'elles & de les attaquer si vivement. Alors certainement tu ne te feras écouter de personne. Ton cœur dont le fond est si noble, si généreux, est contre l'ordinaire la dupe de ton esprit : les illusions de celui-ci font méconnoître à l'autre les obligations qu'il a aux productions, aux chefs-d'œuvre de ces arts qu'il voudroit bannir. (*EY, Suppl.*, II, 251b-252a)

Cet article non signé est en fait une traduction tirée du dictionnaire des beaux-arts que Johann Georg Sulzer (1720-1779), Zurichois de famille piétiste établi à Berlin, venait de publier sous le titre de *Allgemeine Theorie der Schönen Künste*²⁷. Il est évident que ce ne sont pas ces quelques lignes sur Rousseau qui ont déterminé la présence de l'article BEAUX-ARTS dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon où il occupe près de 25 pages. Toutefois, le ton amical de cette apostrophe suggère une proximité intellectuelle entre l'auteur et Rousseau dont l'origine éclaire aussi l'intérêt de De Felice pour l'œuvre de Sulzer.

²⁷ Voici l'original de l'extrait : «Und du besserer Diogenes unter den neuern Griechen, verehrungs- und bewundrungswürdiger Rousseau, hättest den Musen erst alles zurücke geben sollen, was du ihnen schuldig bist, ehe du deine öffentliche Anklage gegen sie vorbrachtest. Dann würde sie gewiss niemanden geröhrt haben. Dein sonst grosses Herz fühlte nicht, wie viel du denen zu danken hast, die du des Landes verweisen wolltest.» (art. KÜNSTE, SCHÖNE KÜNSTE, vol. II, Leipzig, 1775, p. 60b). L'ouvrage est consultable en ligne sur le site des collections digitales de l'Université Heinrich Heine de Düsseldorf, à la page : <http://digital.ub.uni-duesseldorf.de/ihd/content/titleinfo/1745726> (consultée le 7 mars 2016).

Elisabeth Décultot note que, pour Sulzer, «l'art n'est que l'instrument du bien» et que «le beau [...] doit conduire à la vertu»; elle cite en le traduisant ce passage de l'article KENNER: «Je ne peux absolument pas me représenter quelle valeur pourrait avoir un livre qui ne guide pas son lecteur vers le bien» en relevant que Sulzer y «paraphras[e] Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse*»²⁸. Nul doute que cette orientation moraliste est l'une des raisons qui explique que l'éditeur d'Yverdon s'empresse de faire traduire de nombreux articles de Sulzer pour les intégrer dans son *Encyclopédie* alors déjà en cours, à laquelle ils apportent aussi, nous en reparlerons plus loin, un évident élargissement des références culturelles et artistiques.²⁹

Sur le plan des arts, il n'y a donc pas de réels désaccords entre l'entreprise de De Felice et Rousseau. Les vrais combats de l'*Encyclopédie* d'Yverdon contre Rousseau concernent les questions religieuses, qui donnent lieu cette fois à des attaques frontales et développées.

²⁸ Elisabeth Décultot, «Eléments d'une histoire interculturelle de l'esthétique. L'exemple de la *Théorie générale des beaux-arts* de Johann Georg Sulzer», *Revue germanique internationale*, n° 10, 1998, p. 151-152, consultable en ligne à l'adresse : <https://rgi.revues.org/691>. C'est dans la lettre XVIII de la deuxième partie du roman de Rousseau, qu'on lit sous la plume de Julie : «Je n'ai point, pour moi, d'autre maniere de juger de mes Lectures que de sonder les dispositions où elles laissent mon ame, et j'imagine à peine quelle sorte de bonté peut avoir un livre qui ne porte point ses lecteurs au bien.» (*OC*, II, 261).

²⁹ Voir à ce propos notre étude sur «Le dictionnaire des beaux-arts de Sulzer dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon» incluse dans l'article co-signé avec Léonard Burnand : «Circulation de matériaux entre l'*Encyclopédie* d'Yverdon et quelques dictionnaires spécialisés», *Dix-huitième siècle*, n° 38 (“Dictionnaires en Europe” / dir. Marie Leca-Tsiomis), 2006, p. 253-267. A compléter avec : «Les encyclopédies des Lumières comme génératrices d'une circulation des connaissances par dessus les frontières», in Heidi Eisenhut, Anett Lütteken, Carsten Zelle (éd.), *Europa in der Schweiz. Grenzüberschreitender Kulturaustausch im 18. Jahrhundert* (3. Trogener Bibliotheksgespräch, Trogen, 10.- 13. Juni 2009), Göttingen, Wallstein, 2013, p. 41-57.

Le dangereux dialecticien

Dans la «Profession de foi du Vicaire savoyard» incluse dans le quatrième Livre d'*Emile*, Rousseau s'en était pris aux croyances religieuses irrationnelles ; sa discussion au sujet des miracles accomplis par le Christ avait d'ailleurs été l'une des causes principales de la condamnation de l'ouvrage et de l'auteur en 1762. Rousseau y était revenu de façon encore plus détaillée dans les deuxième et troisième *Lettres érites de la montagne*, rédigées à Môtiers en 1763-64.

Dans l'article MIRACLE, (R), *Théol.* de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, un texte non signé mais extrêmement long (32 pages) paru dans le vingt-huitième volume en novembre 1773, on trouve une réfutation développée des thèses provocantes de Rousseau. A vrai dire, l'auteur d'*Emile* se voit englobé dans l'ensemble des «incrédules [qui] font des raisonnemens à perte de vue, par lesquels ils tâchent de surprendre et d'embarrasser» sur cette matière si «importan[te]». En voici la liste : «Spinosa, le déiste Genevois, l'homme du Dictionnaire³⁰, les deux force-nés auteurs du Christianisme dévoilé et du Militaire philosophe»³¹; ils sont présentés comme «ceux qui ont attaqué la doctrine des miracles avec le plus de méchanceté et de fureur»³².

³⁰ C'est-à-dire successivement Rousseau et Voltaire (auteur du *Dictionnaire philosophique*, paru anonymement en 1764).

³¹ *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, paru sous le nom de «feu M. Boulanger» en 1766, est de la plume du baron d'Holbach (qui affirmera encore plus clairement son matérialisme dans le *Système de la nature* de 1770); *Le Militaire philosophe*, paru anonymement en 1768, a été conçu par Jacques-André Naigeon et le baron d'Holbach à partir d'un manuscrit déiste de Robert Challe (*Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*, rédigées entre 1710 et 1720 et qui circulaient clandestinement depuis) dont ils font un texte athée et matérialiste. Sur la littérature clandestine, voir l'article correspondant d'Antony McKenna dans le *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997 et sa bibliographie.

³² EY, XXVIII, 762ab.

Ce regroupement est un coup de force puisqu'il amalgame partisans d'une religion rationnelle (les trois premiers) et penseurs radicalement matérialistes (les deux derniers).

Il est assez piquant de constater que, pour riposter aux arguments de ces écrivains, l'article de l'*Encyclopédie* d'Yverdon suit un procédé stylistique très proche du dialogisme que Rousseau avait adopté dans la «*Profession de foi du Vicaire savoyard*»: ici, il s'agit d'un «*entretien [...] entre un sage théologien et un jeune élève des nouveaux philosophes*» (*EY*, XXVIII, 762b). Toute la suite de l'article se présente comme une alternance de prises de parole entre ces deux personnages. Voici un exemple où un extrait de Rousseau se trouve cité :

Le théologien. [...] Que penser d'un homme qui vous redit cent fois, malgré les textes les plus clairs & les plus expressifs, que les *miracles* de Jesus Christ n'ont point été opérés, ni donnés comme une preuve de sa mission ? Je ne vous en citerai qu'un seul : S. Jean fait demander par deux de ses disciples à Jesus-Christ, s'il est l'Envoyé de Dieu, ou s'il faut en attendre un autre ; & Jesus Christ ne donne d'autre preuve de sa mission que ses *miracles*. *Allez dire à Jean*, répond-il, *ce que vous avez entendu & ce que vous avez vu*. *Les aveugles voyent, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent. Matth. XI.* Que répondra à ce texte Jean Jacques Rousseau ?

Le philosophe. Vos observations, monsieur, méritent qu'on y fasse attention ; mais elles ne font pas une réponse directe aux difficultés ; & c'est ce que je demande maintenant. Voici donc la première de ces difficultés, laquelle on peut regarder comme fondamentale. “Un *miracle*, dit M. Rousseau, est une exception aux loix de la nature ; pour en juger, il faut connoître ces loix, et pour en juger sûrement il faut les connoître toutes. Ainsi celui qui prononce qu'un tel ou tel acte est un miracle, déclare qu'il connaît toutes les loix de la nature, et qu'il sait que cet acte en est une exception. Mais quel est ce mortel qui connaît toutes les loix de la nature ? Newton ne se vantoit pas de les connaître. Un homme sage, témoin d'un fait inoui, peut attester qu'il a vu ce fait, et on peut le croire. Mais il n'affirmera jamais que ce fait, quelque

étonnant qu'il puisse être, soit un *miracle*. Car comment peut-il le savoir ? ”³³

Le théologien. Il ne sera pas difficile de vous faire voir que les fondemens sur lesquels a bâti votre philosophe, sont bien ruineux ; et pour cela, il faut que vous me fassiez la grace de répondre à quelques questions que je vais vous proposer. Ne conviendrez vous pas, monsieur, que les loix de la nature ont été faites par un Etre infiniment sage et infiniment éclairé ?

Le philosophe. Il n'est pas nécessaire de faire une pareille question, parce que c'est là une chose dont on ne s'est pas encore avisé de douter.

Le théologien. Si ces loix sont faites par un Etre infiniment sage et infiniment éclairé, elles ne peuvent pas être contradictoires les unes aux autres, ni se détruire les unes les autres.

Le philosophe. Si elles se contredisoient, & se détruisoient les unes les autres, elles ne porteroient plus le caractere de cette sagesse infinie. [...] (EY, XXVIII, 765a-766a)

De là, le théologien conduit le jeune philosophe à admettre qu'il n'est pas nécessaire de connaître toutes les lois de la nature pour juger d'un miracle puisque celles que l'on connaît doivent être nécessairement cohérentes avec celles que l'on ne connaît pas encore, et qu'il doit dès lors «sentir tout le ridicule [du] principe du philosophe Genevois».

Mais, dans cet article, la riposte ne relève pas toujours du raisonnement – fût-il faible. Le théologien s'en prend aussi au ton de Rousseau, notamment lorsqu'il parle des miracles d'Elie et de Josué qu'il «veut faire regarder comme des jeux d'enfans» : «peut-on n'être pas indigné de l'indécence avec laquelle il parle de faits aussi graves que ceux qui sont rapportés dans l'écriture, et du ridicule qu'il entreprend de répandre sur ce qui ne doit être traité qu'avec circonspection et respect?» (767b). Ce même type d'argument d'autorité se répète sur plusieurs colonnes.

³³ Extrait de la troisième des *Lettres écrites de la Montagne* (OC, III, 738).

La faiblesse de l'argumentaire ressort encore mieux lorsque le jeune philosophe met en avant ce qu'il présente comme la thèse la plus forte de Rousseau :

Le philosophe. [...] Vous conviendrez, je pense, que c'est sur le discernement des vrais et des faux miracles, que M. Rousseau est le plus redoutable, et que sa métaphysique et ses raisonnemens sur ce point, sont très-capables d'embarrasser. C'est donc sur ce point que je serai bien aise que vous ayez encore la bonté de vous expliquer.

Le théologien. Non-seulement je ne refuse pas de vous entendre, mais je suis charmé que vous me fournissiez l'occasion de vous démontrer combien la doctrine de Rousseau est opposée au bon sens, et à la vérité.

Le philosophe. Voici donc comment il procéde: "Accordons, dit-il, qu'il y a de vrais miracles, de quoi nous serviront-ils, s'il y a aussi de faux miracles desquels il est impossible de les discerner. Et faites bien attention que je n'appelle pas ici faux miracles, un miracle qui n'est pas réel, mais un acte bien réellement surnaturel, fait pour soutenir une fausse doctrine. Comme le mot de miracle en ce sens peut blesser les oreilles pieuses, employons un autre mot, et donnons-lui le nom de prestiges. Mais souvenons-nous qu'il est impossible aux sens humains de discerner un prestige d'un miracle."

Le théologien. Et comment prouve-t-il que ce discernement est impossible ?

Le philosophe. Le voici. "La même autorité qui atteste les miracles, atteste aussi les prestiges ; et cette autorité prouve encore que l'apparence des prestiges ne diffère en rien de celle des miracles. Comment donc distinguer les uns des autres ; et que peut prouver le miracle, si celui qui le voit ne peut discerner par aucune marque assurée si c'est l'œuvre de Dieu, ou l'œuvre du démon ? Quand Aaron jeta sa verge devant Pharaon, et qu'elle fut changée en serpent, les magiciens jetterent aussi les leurs, et elles furent changées en serpents. Soit que ce changement fût réel, comme il est dit dans l'écriture, soit qu'il n'y eût de réel que le miracle d'Aaron, comme le disent quelques théologiens, il n'importe ; cette apparence étoit réellement la même. Or les hommes ne pouvant juger des miracles que par les sens, si la sensation est la même, la

différence réelle qu'ils ne peuvent appercevoir n'est rien pour eux. Ainsi le signe comme signe ne prouve pas plus d'un côté que de l'autre, et le prophète en ceci n'a pas plus d'avantage que le magicien." (769ab)

Or, pour riposter à cet argument également tiré des *Lettres écrites de la montagne*³⁴, le théologien va devoir se référer au «pouvoir naturel des démons» dont il fait admettre l'existence au philosophe et dont il détaille, dans un ample développement, les surprenantes puissances – comme «le pouvoir de mouvoir, ébranler, transporter les corps» (770b).

Un tel exposé surprend dans une *Encyclopédie* protestante et forme un contraste frappant avec des articles explicitement assumés par les contributeurs de l'ouvrage. Il suffit par exemple de lire l'article EXORCISME, (R), *Théol. & Hist. Ecclés.*, rédigé par le pasteur et philosophe Gabriel Mingard (EY, XVIII, 41b-46a), pour mesurer la distance critique que les encyclopédistes d'Yverdon mettent en place contre des croyances qu'ils considèrent comme superstitieuses.

Comme l'article MIRACLE, lui, est anonyme, l'étrange teneur de certains de ses arguments incite le lecteur d'aujourd'hui à chercher sa source. Et la surprise n'est pas mince lorsqu'on la reconstitue, puisqu'il s'agit d'un ouvrage radicalement catholique. Toutes les pages de l'article MIRACLE sous forme de dialogue sont en effet purement et simplement recopiées du *Dictionnaire philosophique de la religion* du jésuite Claude-François Nonnotte (l'une des bêtes noires de Voltaire)³⁵, paru en 1772, soit à peine une année avant ce volume de l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Cette façon qu'a De Felice d'aller puiser à toutes les sources, même catholiques,

³⁴ OC, III, 744-745.

³⁵ Le *Dictionnaire* de Nonnotte est avant tout une réfutation du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. Mais le jésuite avait déjà attaqué Voltaire et son *Essai sur les mœurs* dans un *Examen critique ou Réfutation du livre des mœurs*, en 1762.

est sans doute l'une des raisons pour lesquelles il s'abstient de mentionner les références de ses articles compilés.

D'ailleurs, la même œuvre de Nonnote alimente encore l'article PEINES DE L'ENFER, *éternité des*, (R), *Théol.* qui – c'est presque un comble ! – porte la marque (D.F.) de l'éditeur lui-même³⁶. Dans cet article, les réflexions de Rousseau sur Dieu et la religion se trouvent également réfutées. L'auteur y adopte à nouveau un dispositif dialogique, mais à la fois plus direct et moins explicite que dans l'article MIRACLE :

Réponse aux objections des incrédules. [...]

II. Ne me demandez pas si les tourmens des méchans seront éternels ; je l'ignore, et je n'ai point la vaine curiosité d'éclaircir des questions inutiles. Que m'importe ce que deviendront les méchans ? Je prends peu d'intérêt à leur sort. Toutefois j'ai peine à croire qu'ils soient condamnés à des tourmens sans fin. Si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie. Vous et vos erreurs, ô nations, êtes ses ministres. Elle emploie les maux que vous faites, à punir les crimes qui les ont attirés. C'est dans vos cœurs insatiables, rongés d'envie, d'avarice, d'ambition, qu'au sein de vos fausses prospérités, les passions vengeresses punissent vos forfaits. Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie ? Il est dès celle-ci dans le cœur des méchans. (EY, XXXII, 636ab)

On aura reconnu dans ce paragraphe une citation extraite de la «Profession de foi du Vicaire savoyard»³⁷. Mais rien ici ne la signale comme telle. Seule la suite de l'article avertit qu'il s'agit d'une des «*objections des incrédules*» contre le dogme de l'éternité des peines :

Mais ce pauvre philosophe ne peut pas passer d'une page à une autre sans se contredire de la manière la plus expresse. “Que m'importe ce que deviendront les méchans, dit-il ici, je prends peu d'intérêt à leur sort”. Tournez le feuillet, il vous dira : “Si les maux

³⁶ Une étude systématique des articles portant la marque de l'éditeur fait voir qu'elle recouvre quasi toujours un travail de compilation dont De Felice indique ainsi qu'il en assume la responsabilité en tant que contributeur (voir encore note 52).

³⁷ OC, IV, 591-592.

des méchants doivent finir, je t'en loue, ô Etre clément et bon ! Le méchant n'est-il pas mon frère ? Combien de fois ai-je été tenté de lui ressembler ? Qu'il soit heureux, ainsi que moi ; son bonheur ne fera qu'ajouter au mien". (636b)

Le dialogue polémique s'engage ici avec toute la mauvaise foi possible puisque Nonnote, s'il cite une phrase qui se trouve effectivement peu après le passage en question, omet intentionnellement le développement où elle s'insère et qui éclaire l'écart entre un paragraphe et l'autre. Dans le second passage, «le Vicaire» de Rousseau oppose en fait l'état des hommes sur terre – êtres incarnés soumis à des «besoins périssables» et à des «désirs insensés», où les «passions» conduisent aux «crimes» – à l'état de «purs esprits», où l'âme désincarnée n'est plus susceptible de «perversité». De sorte que, si l'on postule l'immortalité de l'âme, les «méchants», dans l'au-delà, devraient perdre toute «malignité». Dès lors, le Vicaire pose cette question : «quiconque cesse d'être méchant peut-il être à jamais misérable?». Aucune contradiction, donc, entre un passage et l'autre ! Qui plus est, le Vicaire se garde bien de répondre à une interrogation qui touche aux volontés de Dieu :

Ô Etre clément et bon ! quels que soient tes décrets, je les adore ; si tu punis les méchants, j'anéantis ma foible raison devant ta justice. Mais si les remords de ces infortunés doivent s'éteindre avec le temps, si leurs maux doivent finir, et si la même paix nous attend tous également un jour, je t'en loue. Le méchant n'est-il pas mon frère ? Combien de fois j'ai été tenté de lui ressembler ? Que délivré de sa misère il perde aussi la malignité qui l'accompagne, qu'il soit heureux ainsi que moi ; loin d'exciter ma jalouse, son bonheur ne fera qu'ajouter au mien. (OC, IV, p. 592)

On le sait, dans le combat polémique tous les moyens sont bons : il suffisait à Nonnote d'extraire un fragment de son contexte pour faire croire à l'écrit d'un «pauvre philosophe»³⁸.

³⁸ Si Rousseau n'est pas explicitement mentionné jusqu'ici, son nom apparaît tout de suite après, dans la suite du même développement.

En ponctuant cet article de sa signature, l'éditeur de l'*Encyclopédie* d'Yverdon assume donc ce discours de réfutation tout en dissimulant sa source catholique. Il est amusant de mettre en regard de ces “emprunts” masqués cette phrase que De Felice adressait à Formey dans une lettre du 19 novembre 1769, à propos de la parution récente d'un livre de l'abbé Sigorgne, qui reprenait le titre que le Berlinois protestant avait donné à l'une de ses grandes publications personnelles dont nous avons déjà parlé : «Il a paru au mois de septembre un autre *Philosophe chrétien* à Lyon, en 1 vol. 12° où l'auteur traite de la vérité de la religion chrétienne : mais l'ouvrage est catholique, et par conséquence très mauvais.» On peut en conclure que, pour De Felice, lorsqu'il s'agit, à travers l'*Encyclopédie* qu'il édite, de combattre ceux qui remettent en question les fondements de la religion chrétienne, toutes les armes sont bonnes, même celles qui sont tirées des «mauvais» ouvrages catholiques !

Du point de vue de l'image qu'on se faisait de Rousseau dans ces années-là, les articles tirés de Nonnote apportent un élément supplémentaire intéressant. Lorsque, à l'entrée MIRACLE, le dialogue entre le théologien et le jeune philosophe passe au *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, on relève cette comparaison très révélatrice avec le Genevois :

Le philosophe. Je serai bien aise, si vous le trouvez bon, que nous discutions encore quelques points du Dictionnaire philosophique, sur la certitude et la vérité des miracles communément reconnus parmi les chrétiens. Nous ne trouverons pas ici la Dialectique de Rousseau; cet écrivain n'en est pas capable [...].
(773b)

Se battre contre Rousseau serait donc affronter un ennemi autrement redoutable que l'érudit et ironique Voltaire. Derrière la «Dialectique» ici attribuée à Rousseau, ce qui se profile sans doute est l'image d'un penseur habile et retors dans sa maîtrise de l'argumentation, sachant défendre la religion tout en pourfendant les croyances non rationnelles censées la fonder.

Mais cette image que répercute l'*Encyclopédie* d'Yverdon n'est pas la seule car la référence aux œuvres de Rousseau n'y est pas toujours offensive.

Un auteur de référence, voire un allié utile

De façon rapide ou développée, on repère en effet dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon des renvois à Rousseau ou des citations extraites de ses textes qui témoignent d'un tout autre regard. Mentionnons d'abord une référence ponctuelle, qui ne manque d'ailleurs pas de sel si l'on se rappelle ce que Rousseau pensait de son auteur, «l'ami Bertrand» dont il parlait à DuPeyrou en 1765. Elie Bertrand signe un article DÉFAUT, (N), *Gram. Métaphys. Morale* qu'il ponctue de conseils de lecture relatifs à des questions d'éducation. La référence au Genevois vient en premier. Mais on constate qu'elle est en quelque sorte contrebalancée par d'autres références qui culminent avec la figure de Formey, plus proche des encyclopédistes romands et plus conforme globalement à leur orientation philosophique :

J'en dis autant des *défauts* de l'ame [Bertrand évoquait juste avant, à propos des défauts du corps, le risque de précautions prises par des parents trop zélés «pour éviter certains *défauts*» et qui, en fait, «en enfant[ent] d'autres»]. L'éducation pourroit souvent les prévenir et les corriger, comme une mauvaise éducation ou le manque de soins, et une éducation négligée les font naître. Une personne intelligente pourra recueillir sur cet objet important, d'excellents préceptes et d'utiles précautions dans l'*Emile* de M. J. J. Rousseau, comme dans l'ouvrage ironique de Crousaz, sur l'*Education des enfans*, dans le livre plus sérieux de Locke, sur le même sujet, enfin dans le traité de l'*Education morale* de M. Formey, couronné [...] par l'académie de Harlem. (EY, XIII, 158a)

Mais c'est dans le domaine religieux que le contraste est le plus frappant.

L'*Encyclopédie* d'Yverdon compte de nombreux articles qui luttent contre l'athéisme. En premier lieu, ATHÉE, (R), *Hist. de la Philosophie*, un texte développé sur près de trente pages dans le tome IV, d'avril 1771. L'article, signé (G.M.), la marque de

Gabriel Mingard, aborde successivement trois questions : « 1°. qui sont ceux que l'on peut avec justice nommer *athées* ? 2°. s'il peut y avoir, et s'il y a eu en effet dans le monde, des *athées* ? 3°. si un *athée*, est par sa seule qualité d'*athée*, un sujet criminel contre lequel les loix civiles doivent sévir ? » (IV, 59a). C'est dans la deuxième section que l'on trouve plusieurs références à Rousseau. Après un long exposé historique, Mingard y introduit une distinction entre deux types d'athéisme : *par croyance*, c'est-à-dire lié à des habitudes de pensée ou à des influences, bref : non réflexif ; *par conviction*, c'est-à-dire fondé sur une pesée des arguments aboutissant à « la vue ou [au] sentiment de la force des preuves, supérieure à celle des objections que l'on y oppose » (IV, 77ab). Si la critique des athées par croyance ne demande qu'un paragraphe, le combat contre « la secte des *athées Philosophes* » (77b) entraîne Mingard dans un important développement où Rousseau va apparaître comme un allié de choix.

Mingard, très méthodique, procède encore une fois en deux temps, selon une nouvelle distinction ainsi formulée :

Il n'est que deux sources d'où peut naître la conviction : la vue claire de la vérité d'une doctrine ; et, en cas d'incertitude sur le côté où se trouve décidément la vérité, les grands avantages dont elle est réellement le principe par opposition à tout autre. (78a, ponctuation modifiée)

Rousseau n'interviendra que dans le second temps – ce qui, on le verra, est significatif de l'importance spécifique que Mingard lui reconnaît. Mais il n'est pas inutile de mentionner le premier argumentaire de l'encyclopédiste parce que cela permet de comprendre sa position philosophique.

Mingard pose en général qu'un « vrai Philosophe ne s'en tient pas à des autorités » et qu'il « veut des preuves de raisonnement » ; à propos de la question de « l'existence d'un Dieu objet de la religion », ce philosophe examinera donc « impartiallement le pour et le contre ». Pourtant l'encyclopédiste ne se lance pas dans cet examen : il se contente d'en

présenter le bilan que sont censés tirer «tous les lecteurs qui ont lu toutes les pieces du procès» :

Tout lecteur non préoccupé, conviendra que les ouvrages les plus forts, les mieux travaillés, les plus raisonnés en faveur de ce système [de l'athéisme], sont bien éloignés d'être des démonstrations capables de contrebalancer ce que les Clark, les Loke, les Vollaston, les Leibnitz, les Wolf, les Turretin, les Bossuet, les Abbadie, les Pascal, et tant d'autres, ont écrit en faveur du théisme. Bayle a refuté victorieusement le système de Spinoza, qui est le même que celui de l'auteur du *Système de la Nature*. [...] M. de Voltaire vient en fort peu de mots, de faire sentir le foible de son système [celui de d'Holbach]. Je crois donc être en droit d'affirmer qu'il n'existe aucun vrai Philosophe convaincu de la vérité de l'athéisme. (78b)

Autrement dit, Mingard renvoie son lecteur à... des autorités ! Tout se passe comme s'il estimait que l'*Encyclopédie* n'était pas le lieu pour entrer dans un examen précis des arguments et qu'il suffisait d'indiquer les auteurs anglais, allemands, suisses et français qui font référence en la matière³⁹.

Ce passage a pour fonction essentielle d'expliciter la position philosophique défendue dans l'article : il s'agit bien de «théisme», c'est-à-dire d'une croyance en un Dieu unique fondée sur la raison et la nature, et indépendante de toute

³⁹ Pour les références anglaises, on peut penser que Mingard renvoie à des textes précis : Samuel Clarke, *Demonstration of the Being and Attributes of God* (1705); John Locke et ses trois *Lettres sur la tolérance* (1689 à 1692); William Wollaston, *The Religion of Nature Delineated* (1722), rapidement traduit en français sous le titre d'*Ebauche de la religion naturelle* (1726); les références allemandes et françaises sont plus générales. Le seul Suisse de la série, le pasteur genevois Jean-Alphonse Turretini, a lui aussi fait une place à la théologie naturelle dans ses *Cogitationes et dissertationes theologicae*, Genève, 1737 (traduit en français par son disciple Jacob Vernet dans son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*). Bayle discute les thèses de Spinoza dans les remarques de l'article SPINOZA de son *Dictionnaire historique et critique* (1^e éd. 1697) mais y revient dans d'autres écrits, comme sa *Continuation des pensées diverses* (1705). Pour le texte de Voltaire, voir plus bas.



Portrait de Gabriel Mingard par Jean Preudhomme, huile sur toile, 1767
(© Musée historique de Lausanne, photo Atelier de numérisation de la Ville de Lausanne)

religion particulière⁴⁰. Mingard, en ce sens, se distingue clairement d'un Nonnote dont on a vu que la position catholique lui faisait ranger dans un même camp aussi bien les athées que les théistes.

C'est bien sûr cette position théiste qui permet à Mingard d'utiliser Rousseau comme un allié, aux côtés d'autres écrivains français des Lumières, pour combattre sur le second terrain annoncé, celui où la conviction de l'athée se fonde non sur le contenu convaincant de la doctrine mais sur ses «avantages»:

Mais je suppose qu'au moins les difficultés de l'*athée* contre les argumens du Théiste, sont assez fortes pour embarrasser l'esprit et le laisser en suspens, trouvera-t-on dans le parti de nier l'existence de Dieu, des avantages réels, supérieurs à ceux que peut procurer la religion? J'entends des avantages réels pour l'humanité, des sources effectives d'un bonheur solide pour le particulier et pour le public, préférables à ce que la croyance d'une Divinité et d'une Providence assure au sage qui l'embrasse. (78b)

Il est extrêmement significatif que ce soit ce type de questions – liées au bonheur des hommes sur terre, à la fois comme individus et comme collectifs – qui, aux yeux de Mingard, méritent d'être développées dans son article. Et que Rousseau, sur de tels sujets, lui paraisse un appui efficace.

L'encyclopédiste consacre plus de quatre colonnes à ce débat qui, une fois encore, est mis en scène de façon dialogique. Mingard formule cinq questions auxquelles répond chaque fois une citation, extraite tantôt de Voltaire, de Rousseau ou de Montesquieu. L'analyse de ce montage de

⁴⁰ Mingard lui-même définit le théisme ainsi: «On désigne par ce mot le système théorétique de celui qui croit un Dieu, c'est-à-dire, un Etre suprême, intelligent, Créateur et Maître de l'univers, qui est pour l'homme un Souverain de qui il dépend absolument, un Bienfaiteur, à qui il doit tout, un Législateur, qui lui a donné des loix, un Juge, qui réglera son sort, selon qu'il se sera rendu digne de son approbation ou de sa désapprobation.» (Art. THÉISME, (R), *Philos. Mor. Politique*; EY, XL, 587b-588a).

textes est révélateur de ce que l'écriture rousseauiste représente pour un pasteur théiste engagé sur un tel terrain.

A la première question, qui concerne la compréhension générale du réel⁴¹, répond un extrait de Voltaire réfutant d'Holbach et soulignant le caractère « désespérant » d'une vision du monde fondée sur l'idée d'une « nature aveugle »⁴². La deuxième question est une variante de la première mais posée du point de vue de l'être sensible : « Etre sensible, que devient pour moi la nature sans Dieu ? » (79a). Cette fois c'est la voix, plus lyrique, de Rousseau qui offre une réponse débouchant très vite sur des questions rhétoriques à forte connotation existentielle :

“Le spectacle qu'elle m'offre, dit le Citoyen de Geneve, si vivant, si animé pour ceux qui reconnoissent un Dieu, est mort aux yeux de l'athée; et dans cette grande harmonie des êtres où tout parle de Dieu d'une voix si douce, il n'apperçoit qu'un silence éternel. De combien de douceurs n'est pas privé celui à qui la religion manque lorsque nous le suivons dans le cours de la vie ? Quel sentiment peut le consoler dans ses peines ? Quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret ? Quelle voix peut parler au fond de son ame ? Quel prix peut-il attendre de la vertu ? Comment doit-il envisager la mort ?” (79a)

L'extrait est librement tiré de deux lettres de la fin de la *Nouvelle Héloïse*, la lettre V (5^e partie) de Saint-Preux à Milord Edouard, lui rapportant les souffrances de Julie face à l'athéisme de son mari, et la grande lettre VIII (6^e partie) dans laquelle Julie, s'adressant à Saint-Preux, réfléchit sur le bonheur et sur sa croyance en Dieu.⁴³ Le changement de style par

⁴¹ L'athéisme « [m]’éclaire-t-il mieux que le téisme [sic] quand je veux raisonner en physicien, et me rendre raison de ce qui est ? » (78b-79a).

⁴² *EY*, IV, 79a. La citation est extraite d'un texte intitulé *Dieu. Réponse au Système de la nature. Section II. Article tiré d'un livre intitulé QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE, en quelques volumes in-8°, qui n'a pas encore paru*, qui circule sous différentes formes depuis 1770 (on ne retrouve d'ailleurs pas ces lignes dans l'article DIEU. DIEUX des *Questions sur l'Encyclopédie* en 1771).

⁴³ *OC*, II, 591-592 et 700. Ce montage laisse penser que la source directe de

rappor t à Voltaire marque aussi un changement de paradigme : il n'est plus question de raison et d'aveuglement, mais de conscience et de silence ; plus question de vue intelligente mais de voix intérieure.

Cette première citation de Rousseau, de plus, a introduit le thème de la vertu sur lequel porte précisément la troisième question formulée par Mingard, ouvrant sur une nouvelle citation du Genevois (que nous abrégeons) :

Etre capable de vertu, appellé à la pratiquer toujours, comment l'attendre de lui dans toutes les circonstances, s'il n'a Dieu ni pour législateur ni pour témoin ni pour juge ? "Un heureux instinct dit le même Auteur, me porte au bien ; une violente passion s'éleve ; elle a sa source dans ce même instinct, que ferai-je pour me dérober au mal vers lequel elle m'entraîne ? [...] Ne sait-on pas que les affections désordonnées corrompent le jugement ainsi que la volonté, et que la conscience s'altère ? L'oubli de toute religion conduit bientôt à l'oubli de tous les devoirs de l'homme." (79ab)

Il s'agit cette fois d'un montage combinant un passage tiré de la lettre XVIII (3^e partie) de *La Nouvelle Héloïse*⁴⁴ et une phrase célèbre (la dernière du paragraphe de Mingard) extraite du Livre IV d'*Emile*⁴⁵. Ici, la force de l'écriture rousseauiste pour Mingard semble résider dans l'analyse psychologique subjectivée du combat entre la vertu et la passion. Le collage final opère une généralisation qui prépare l'étape suivante.

Le thème de la morale individuelle, dominant jusqu'ici, conduit à celui de la vie en société et de ce qui peut la régler. C'est la quatrième question de Mingard, qui amène la plus

Mingard n'est sans doute pas le roman de Rousseau mais un texte intermédiaire. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

⁴⁴ C'est la longue lettre de Julie à Saint-Preux lui racontant son mariage (*OC*, III, 357-358 pour l'extrait exploité) ; Mingard modifie certains passages : «source» remplace «racine» et «pour me dérober au mal vers lequel elle m'entraîne» remplace «pour la détruire».

⁴⁵ Plus précisément, des pages qui introduisent la «Profession de foi du Vicaire savoyard» dans lesquelles l'interlocuteur du Vicaire se présente dans une sorte de confession rapportée entre guillemets (*OC*, IV, 561).

longue citation rousseauiste de l'article (que nous abrégeons aussi) :

Appelé à vivre en société, et à procurer le bien de mes semblables avec lesquels je forme un corps, trouverai-je dans l'athéisme la source du bonheur public le plus grand ?

“Bayle a très-bien prouvé dit J. J. Rousseau, que le fanatisme est plus pernicieux que l'athéisme de spéculation, et cela est incontestable ; mais ce qu'il n'a eu garde de dire, et qui n'est pas moins vrai, c'est que le fanatisme quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus ; au lieu que l'irréligion, attaché à la vie, effémine, avilit les ames, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du moi humain, et sappe ainsi à petit bruit les vrais fondemens de toute société ; [...] L'indifférence philosophique ressemble à la tranquilité de l'Etat sous le despotisme : c'est la tranquillité de la mort, elle est plus destructive que la guerre même”. (79b-80a)

Cette citation provient d'une note développée que Rousseau, toujours dans le Livre IV d'*Emile*, accroche à un passage où le Vicaire savoyard renvoie dos-à-dos le dogmatisme religieux et l'assurance tranchante des philosophes qui s'y opposent⁴⁶. On voit que Mingard exploite ici une autre veine de l'écriture rousseauiste, non plus le style de la sensibilité, qui trouvait si bien à s'exprimer dans la voix féminine de Julie, mais celui plus mâle et incisif de sa prose argumentative, ici lié au thème général des «fondements de toute société».

Ce changement de ton amène presque naturellement la nouvelle voix que Mingard sollicite sur le même thème du «bonheur des peuples» : celle de Montesquieu. Les formules élogieuses qui l'introduisent montrent que le développement atteint là son point à la fois central et culminant :

⁴⁶ OC, IV, 632-633.

Le génie le plus profond, et le plus capable de juger de ce qui peut faire le bonheur des peuples, l'illustre Montesquieu n'a pas jugé plus favorablement des instances de l'athéisme sur la félicité publique et privée des hommes. "La religion, suivant cet homme estimable est toujours le meilleur garant que l'on puisse avoir des mœurs et de la probité des hommes. Un prince qui aime la religion et qui la craint, c'est un lion qui céde à la main qui le flatte ou à la voix qui l'appaise. [...]" (80a)

Mingard emprunte ici au Livre XXIV de *L'Esprit des lois* où, traitant du rapport des lois avec la religion, Montesquieu discute le même paradoxe de Bayle dont Rousseau était parti dans la citation précédente. Pour notre propos, il est intéressant de noter que le pasteur encyclopédiste a préféré recourir à cet auteur-là pour la section la plus politique du passage.

Le sommet atteint, la réflexion va redescendre par palier, en retrouvant, dans l'ordre inverse, les deux autres écrivains déjà sollicités. Une question purement rhétorique introduit ce qu'on pourrait appeler la péroraison dramatisée du passage :

Que deviendroient ces philosophes mêmes qui travaillent à anéantir toute religion, s'ils venoient à l'arracher du cœur des humains, s'ils rompoient ce frein sous lequel ils prétendent que les peuples gémissent. Ah plutôt, empruntant les paroles de J. J. Rousseau, crions à ceux qui sont encore assez heureux pour connoître et respecter un Dieu témoin, Juge et Rémunerateur de leurs actions : "Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, et de détruire la superstition, sement dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines ; et dont le scepticisme apparent est une fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranches, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses, les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâties dans leur imagination. [...]" (80ab)

L'extrait cité, qui se prolonge encore sur plusieurs lignes de l'*Encyclopédie*, appartient précisément à la péroraison de la

«Profession de foi du Vicaire savoyard»⁴⁷. Relevons de plus que, cette fois, l'encyclopédiste mêle sa propre voix à celle de Rousseau pour apostropher les croyants qui seraient tentés par la philosophie sceptique des athées : c'est bien sur la force persuasive de la prose rousseauiste qu'il compte ici.

La dernière étape de ce long développement retourne à Voltaire. Du coup, le ton est plus rationnel ; on passe du cri au sage conseil :

D'après des réflexions aussi sérieuses, on ne sauroit donner aux athées spéculatifs et dogmatiques, un conseil plus sage que celui que M. De Voltaire vient de donner à l'Auteur du *Système de la Nature*. “J'ai une chose très-importante à vous dire. Je suis persuadé que vous êtes dans une grande erreur, mais je suis également convaincu que vous vous trompez en honnête homme : vous voulez qu'on soit vertueux même sans Dieu. Cette dispute philosophique ne sera qu'entre vous, et quelques philosophes répandus dans l'Europe. Le reste de la terre n'en entendra pas parler. Le peuple ne nous lit point. [...]” (80b-81a)

Avec cette citation, qui se poursuit sur une colonne, Mingard revient à la *Réponse au “Système de la nature”* d'où il était parti⁴⁸.

Deux leçons générales se dégagent de notre examen détaillé. 1. Pour l'encyclopédiste théiste qu'est Mingard, Rousseau s'inscrit clairement parmi les grandes voix philosophiques des Lumières, avec Montesquieu et Voltaire, trois écrivains qui lui servent d'appui aussi bien pour l'argumentation que pour l'éloquence. 2. Dans cette polyphonie, la spécificité de Rousseau pour Mingard est à chercher dans une écriture qui sait donner une expressivité sensible à la pensée réflexive, une écriture qui implique subjectivement le lecteur et qui dramatise les questions, une écriture qui échauffe et élève ainsi la pensée.

⁴⁷ OC, IV, 632, avec quelques variantes. Mingard ajoute en particulier la formule «et de détruire la superstition».

⁴⁸ Voir note 42. Mingard procède à quelques coupes. Cette fois, le passage se retrouve dans la «Section quatrième» de l'article DIEU. DIEUX des *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs* (vol. IV, s.l., 1771, p. 301-303).

On a là, au fond, la version *positive* de l'image du dangereux dialecticien apparue avec Nonnote: il s'agit bien toujours d'une maîtrise argumentative associée à un style persuasif⁴⁹.

Un héros des Lumières persécuté

La mention explicite de Rousseau dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon présente encore un troisième avatar. L'article INTOLÉRANCE, *Morale*, paru sans marque d'auteur dans le IV^e tome du *Supplément* en janvier 1776, contient une adresse directe à l'«éloquent Rousseau»; ses démêlés avec la Vénérable Classe des pasteurs neuchâtelois servent d'exemple moderne à l'idée générale que la persécution pour hérésie cache en fait un rapport de force⁵⁰:

Si les ministres de Neufchâtel, accusateurs de M. Rousseau, fussent nés athéniens ou juifs, ils eussent donc à titre de forts, également poursuivi Socrate ou Jesus. O ! éloquent Rousseau, que la faveur du grand prince qui vous protège contre de tels fanatiques, vous venge bien de leur insulte ! Vous n'eûtes point à rougir de l'estime de ces stupides: elle eût prouvé quelqu'analogie entre leurs idées et les vôtres; elle eût taché vos talens. Vous futes persécuté au nom de la Divinité, mais non par elle. (*EY, Suppl.*, IV, 55ab)

Le rapprochement avec Socrate et Jésus, tout exagéré qu'il soit, n'a rien d'ironique, de sorte que Rousseau apparaît ici comme la figure hyperbolique du philosophe des Lumières persécuté. Le renversement est donc exact et total par rapport aux attaques artificieuses de Nonnote également relayées par l'*Encyclopédie* d'Yverdon.

Mais le contexte qui amène cette apostrophe à Rousseau jette une lumière encore plus surprenante sur l'extrême disparité des textes réunis dans l'édition de De Felice.

⁴⁹ L'art de Rousseau écrivain fait d'ailleurs l'objet de mentions élogieuses dans quelques articles d'Yverdon, comme PROSOPOPÉE, (R), *Belles-Lettres* (XXXV, 446ab) ou FORCE, (R), *Beaux-Arts* (*Suppl.*, III, 557b).

⁵⁰ On lit en effet au début de la partie de cet article intitulée «*Intolérance religieuse*»: «Cette espece d'*intolérance* est la plus dangereuse. L'amour du pouvoir en est le motif, & la religion le prétexte» (53b).

Pour bien cerner l'intolérance religieuse, l'auteur du texte a d'abord opposé deux visions de l'incrédulité. D'un côté, celle des religieux (prudemment incarnés par des représentants non chrétiens) : «Aux yeux d'un muphti comme à ceux d'un bonze, un incrédule est un impie que doit frapper le feu du ciel ; [...]» (53b). De l'autre côté, celle du «sage» :

Cependant aux yeux du sage, ce même incrédule est un homme qui ne croit pas au conte de ma mere l'oie. Mais que manque-t-il à ce conte pour être une religion ? Rien, sinon qu'un grand nombre de gens en soutiennent la vérité. (54a)

A bien la lire, cette phrase est proprement ahurissante dans une *Encyclopédie* protestante puisqu'elle suggère que toute religion repose sur une croyance collective en un récit – fût-il parfaitement fictif, comme les contes de Perrault ! L'article est donc aussi aux antipodes de l'argumentaire philosophico-religieux développé par Mingard contre la «secte des *athées Philosophes*». Et ce parfum d'athéisme est encore plus net dans le paragraphe qui précède directement l'adresse à Rousseau, où l'on repère une formule qui sent le soufre :

Faut-il que par la fureur de leur intolérance, les prêtres catholiques méritent encore ce nom [de *race de vipères*, donné par Jésus aux Pharisiens] ? A quel titre persécutent-ils un hérétique ? Il ne pense pas, diront-ils, comme nous. Mais vouloir réunir tous les hommes précisément dans la même croyance, c'est prétendre qu'ils ayent tous les mêmes yeux et la même physionomie : c'est un souhait contre nature. L'hérésie est un nom que le puissant donne à des opinions communément vraies, mais contradictoires aux siennes. L'hérésie est locale, comme l'orthodoxie. L'hérétique est un homme de la secte non-dominante dans la nation où il vit. Cet homme moins protégé, et par conséquent plus foible[,] peut-être [*sic*, pour «peut être»] impunément insulté. (55a)

On a bien lu : «L'hérésie est locale, *comme l'orthodoxie*» ! Autrement dit, les questions de croyance se résument à des rapports de force localisés et toute «orthodoxie», toute doctrine religieuse tenue pour vraie (y compris la doctrine chrétienne,

par conséquent) n'est qu'une croyance dominante, une «opinion» qui a régionalement réussi.

Il est évident qu'aucun encyclopédiste d'Yverdon n'aurait pu rédiger un tel texte. Il convient dès lors de se demander d'où il a été tiré. La recherche de l'œuvre compilée révèle le *laxisme* qui préside au choix des sources dans la confection des articles d'Yverdon (*laxisme* au sens premier du terme : "tendance marquée à la conciliation d'éléments opposés"). Il s'avère en effet que l'article INTOLÉRANCE est directement recopié du récent ouvrage de Claude-Adrien Helvétius (1715-1771) *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles, et de son éducation*, paru en Hollande en 1772 : un ouvrage où une pensée radicalement sensualiste conduit l'auteur à développer des thèses proches d'un matérialisme athée. Un premier livre d'Helvétius, *De l'Esprit*, paru en 1758, avait d'ailleurs été condamné par le Parlement de Paris et mis à l'index par le pape (l'auteur, prudent, ne publia pas le second, qui parut de façon posthume).

Entre Nonnote et Helvétius, l'écart ne peut guère être plus béant !

Comment, dès lors, comprendre de telles disparates entre des articles d'une même *Encyclopédie* ?

Résumons d'abord ce que nos analyses ont montré : aux yeux de De Felice et de ses collaborateurs, pour dénoncer l'intolérance un ouvrage matérialiste fait l'affaire ; pour dénoncer l'antichristianisme un ouvrage catholique fait l'affaire ; et pour dénoncer l'athéisme un ouvrage de Rousseau fait l'affaire. Cela signifie que l'*Encyclopédie* d'Yverdon n'est en rien une machine de guerre partisane mais procède d'un pragmatisme accommodant. Plus précisément, les combats pour des Lumières tempérées s'y font au cas par cas et avec les armes de tous les camps. L'habit d'Arlequin qui en résulte montre bien qu'il serait vain de chercher dans cette œuvre l'expression cohérente d'une doctrine.

En fait, la leçon est double. La bigarrure et les discordances de l'*Encyclopédie* d'Yverdon témoignent bien sûr d'abord d'une méthode de travail adaptée au genre du dictionnaire

encyclopédique (multiplicité des contributeurs et place importante de la compilation) et au rythme de production voulu par l'éditeur, entraînant l'absence d'un contrôle rédactionnel global qui permettrait l'unification des contenus. On peut comprendre maintenant que cette méthode est parfaitement cohérente avec le pragmatisme dont nous venons de parler.

L'intérêt d'un tel texte pour l'enquête que nous menons ici réside précisément dans ces deux caractéristiques qui font qu'il enregistre, à travers la diversité de ses sources et l'indépendance de ses contributions, la grande variété d'attitudes que l'œuvre de Rousseau pouvait susciter dans les années 1770. Qu'il soit apparu ici tour à tour comme un ennemi à abattre, un allié de choix ou un héros à encenser renvoie au fait que, par son positionnement philosophique singulier, en particulier vis-à-vis des questions religieuses, Rousseau est une figure complexe des Lumières, suscitant des réactions partagées et modulées dans tous les camps.

Tel est le bilan relatif à la présence explicite de Rousseau dans les colonnes d'*Yverdon*. Une seconde enquête reste à mener, sur la présence éventuelle des œuvres de Rousseau par compilation masquée. Or, cette enquête, on va le voir, fait ressortir la bigarrure du texte de façon plus accentuée encore.

II. Présence implicite d'un penseur novateur

Lorsqu'on cherche si les œuvres de Rousseau ont été exploitées anonymement dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*, il apparaît assez rapidement que le Genevois fait bien partie des «véritables sources» dont les encyclopédistes romands tirent profit. De plus, la masse textuelle concernée par cette nouvelle enquête est beaucoup plus importante que la quarantaine d'articles envisagés jusqu'ici.

Il faut d'abord mentionner que l'*Encyclopédie d'Yverdon* fait un usage massif du *Dictionnaire de musique* de Rousseau, paru deux ans avant le début de l'entreprise. Refonte largement

augmentée des articles que le Genevois avait rédigés pour l'*Encyclopédie* parisienne, ce *Dictionnaire* permettait à bon compte aux compilateurs-encyclopedistes yverdonnois de présenter une version renouvelée de ce corpus : 437 articles en sont directement repris, soit la moitié des entrées du *Dictionnaire* de Rousseau.⁵¹

Ces reprises, toutefois, ne marquent pas vraiment un choix engagé de la part des encyclopédistes romands puisque d'une part la matière concernée n'était pas idéologiquement exposée (même si les querelles musicales ont souvent eu, dans la France du XVIII^e siècle, l'allure de véritables guerres d'idées, elles n'étaient pas perçues avec la même acuité dans le reste de l'Europe) et que, d'autre part, il n'y avait pas de sources concurrentes. Du moins au début de l'entreprise. Car on relèvera que, dès que le dictionnaire des beaux-arts de Sulzer, dont nous avons déjà parlé, paraît en allemand, De Felice en fait traduire un ensemble d'articles, parmi lesquels se trouvent des textes relatifs à la musique, comme : INSTRUMENTALE, (N), *Musique, Beaux-Arts*; SYMPHONIE, (R), *Musique*; ou encore VARIATIONS, (R), *Musique* — des textes qui élargissent l'horizon de référence musical de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, avec, notamment, des mentions précises à certaines œuvres de Jean-Sébastien Bach (ce sont même les premières faites en français à ce compositeur).

Il n'en reste pas moins que, malgré ces quelques références occasionnelles, la pensée musicale de Rousseau demeure globalement dominante dans les volumes édités par De Felice, même si les lecteurs ne s'en aperçoivent pas, les textes compilés n'étant pas référencés.

⁵¹ Pour une analyse de ce dossier, on me permettra de renvoyer à l'étude que j'ai publiée dans un ouvrage d'hommage à Jacques Proust : «La compilation encyclopédique. Exemple du traitement du *Dictionnaire de musique* de Rousseau par l'*Encyclopédie* d'Yverdon», in *Lectures de Jacques Proust*, textes rassemblés par Muriel Brot et Sante A. Viselli, [Montpellier], Presses universitaires de la Méditerranée, 2008, pp. 103-147.

Ce qui surprendra sans doute plus, c'est que la pensée politique de Rousseau est elle aussi très présente dans les volumes d'Yverdon, par le même biais et selon les mêmes modalités.

Compilation directe du Contrat social

L'un des domaines de spécialisation de De Felice est le droit politique. On a mentionné, dans l'introduction de cette étude, son édition de référence des écrits de Burlamaqui et son rôle dans la diffusion des idées de Beccaria et de Verri, au cours des années 1760. Dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon qu'il édite la décennie suivante, il prend en charge personnellement la confection des articles portant sur le *Droit*, le *Droit naturel*, le *Droit des gens*, la *Politique* et la *Jurisprudence*⁵².

Or, parmi les sources qu'il compile pour composer ces articles, le *Contrat social* de Rousseau est sollicité à plus d'une reprise. Les emprunts directs sont même importants puisque pas moins de vingt-deux chapitres de l'œuvre (sur quarante-huit) sont recopiés dans une dizaine d'articles ou d'additions de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, en particulier dans: GOUVERNEMENT, (R), *Droit Polit.*⁵³, qui reprend les onze premiers chapitres du Livre III du *Contrat*; dans les articles LÉGISLATEUR, (R), *Polit.*, LÉGISLATION, (R), *Gramm. & Politiq.* et PEUPLE, le, *Gouvern. politiq.*⁵⁴, qui tirent parti de la seconde partie du Livre II; et dans VOLONTÉ générale, (N), *Droit Polit.*⁵⁵, article qui reproduit le célèbre premier chapitre du Livre IV «Que la volonté générale est indestructible» et par lequel De Felice introduit cette notion dans la nomenclature du

⁵² Sur les 854 articles de l'*Encyclopédie* d'Yverdon qui portent la marque de De Felice, 378 appartiennent à ces domaines de connaissance, soit trois fois plus que pour ses deux autres domaines de prédilection que sont la philosophie et la morale d'un côté (119 articles), les sciences physico-mathématiques de l'autre (104 articles).

⁵³ EY, XXII, 73b-86b.

⁵⁴ Successivement: XXV, 809a-810b, 821b-822b et XXXIII, 278b-282a.

⁵⁵ XLII, 545a-546a.



Portrait gravé de De Felice parfois inséré dans l'*Encyclopédie d'Yverdon* (BVB)

dictionnaire encyclopédique. Le tableau n°2 des Annexes donne une vue d'ensemble des emprunts faits au *Contrat social* dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*.

Il convient toutefois de noter que cette œuvre de Rousseau n'est pas la source principale dont se sert De Felice. L'éditeur privilégie plus souvent le *Droit de la nature et des gens* de Pufendorf traduit par Jean Barbeyrac, les *Principes du droit de la nature et des gens* de Burlamaqui, le *Droit des gens* d'Emer de Vattel, enfin *Des corps politiques et de leurs gouvernemens* de Jean-Charles de Lavie. La présence de Rousseau dans cet ensemble n'est au reste pas anormale puisque la pensée politique du Genevois s'inscrit clairement à l'intérieur des théories propres à l'école du droit naturel⁵⁶, par rapport à laquelle, cependant, il développe des thèses souvent plus radicales.

Il faudrait un spécialiste des théories politiques du temps pour mener une analyse serrée des choix opérés par De Felice entre ces sources en fonction des sujets des articles. Globalement, on constate que les aspects les plus radicaux du *Contrat social* ne sont jamais retenus par l'éditeur d'Yverdon. C'est le cas par exemple de la question de la souveraineté. Rousseau développe ce sujet dans le Livre I et au début du Livre II, en défendant l'idée que la souveraineté est inaliénable et indivisible⁵⁷. De Felice laisse de côté ces chapitres et, pour composer son article SOUVERAINETÉ, procède à un montage d'extraits tirés de Vattel, Burlamaqui et Lavie⁵⁸; il contient une section intitulée «*Souveraineté divisée*» (XXXIX, 145a) qui s'oppose à l'idée d'indivisibilité. De Felice ajoute quelques

⁵⁶ D'ailleurs, Elie Bertrand, dans l'article MORALE, (R), après avoir fait l'historique de l'émergence de la théorie du droit naturel avec Grotius, Hobbes et Pufendorf, cite «l'auteur du *Contrat social*», parmi la «multitude d'écrivains [...] ensuite entrés dans cette carrière» (EY, XXIX, 325b).

⁵⁷ *Contrat social*, Livre II, chap. 1 et 2. Sur cette spécificité de Rousseau par rapport à l'école du droit naturel, voir Robert Derathé, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, Vrin, 1988, chap. V, p. 248ss.

⁵⁸ SOUVERAINETÉ, (R), *Droit Polit.* (EY, XXXIX, et 139a-147b). Voir aussi l'article SOUVERAIN, (R), *Droit Nat. et Polit.* (ibid., 131a-139a), combinant Vattel et Burlamaqui.

renvois à la fin, en particulier à ALIÉNATION pour la question de «l'*inaliénabilité de la souveraineté*» (147b); et l'article en question, qui porte aussi sa marque, reproduit Pufendorf et Vattel et développe des thèses moins extrêmes que celles de Rousseau. Les exemples pourraient être multipliés. Ainsi, le sujet délicat de la religion civile, abordé par Rousseau dans l'avant-dernier chapitre du *Contrat*, est-il présenté dans les volumes d'Yverdon à travers un extrait du *Droit des gens* de Vattel. La notion même de pacte social, quant à elle, dont Rousseau donne une définition si exigeante au chapitre 6 du Livre I, semble constituer une sorte de tache aveugle dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon qui, sous PACTE SOCIAL⁵⁹ se contente de renvoyer à SOCIÉTÉ civile, une entrée absente !

Malgré le tri opéré par De Felice, la reprise de près de la moitié du contenu du *Contrat social* dans son *Encyclopédie* constitue un des plus surprenants vecteurs de diffusion (masquée) des idées politiques de Rousseau. Cette présence est d'autant plus étonnante qu'il semble que l'éditeur n'accordait pas grand prix à l'œuvre de Rousseau. C'est du moins ce qui transparaît de ce passage d'une lettre adressée à Pietro Verri, de Milan, en 1767 :

tout tolérant que je suis, je n'aurais pas manqué de brûler Voltaire depuis longtemps et d'enfermer dans une maison de fous Rousseau. Le premier parce qu'il n'a pas raisonné, il a raillé, et il a eu précisément en vue de vomir les blasphèmes les plus horribles contre la divinité, le sachant et le voulant. Le second, parce qu'il ne pèche que par ignorance. Ayant manqué de faire ses études de bonne heure, malgré son talent d'écrire, et sa mémoire, il n'a pas pu parvenir à penser systématiquement. Le Contrat social nous fait voir à chaque page qu'il ne connaît pas les premiers principes du droit.⁶⁰

⁵⁹ EY, XXXI, 651b.

⁶⁰ Lettre du 18 juin 1767, publiée par Clorinda Donato sous le n° VI dans «The Letters of Fortunato Bartolomeo De Felice to Pietro Verri», *Modern Language Notes*, n° 107, 1992, p. 74-111.

De Felice a-t-il changé d'avis en travaillant aux articles de son *Encyclopédie* ou se montre-t-il simplement plus souple lorsqu'il devient compilateur ? Impossible de le savoir...

Du moment que le *Contrat social* fait partie des sources compilées de l'édition d'Yverdon, on peut se demander si les autres grandes œuvres philosophiques de Rousseau y ont aussi été exploitées. Commençons l'investigation par *Emile*, que Rousseau tenait pour son maître ouvrage, la somme de toute sa pensée.

Compilation indirecte d'Emile

L'enquête électronique menée dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon à partir d'*Emile* apporte des résultats apparemment comparables à ceux obtenus pour le *Contrat social* mais certaines particularités invitent à la prudence interprétative.

Ce qui est comparable est le fait qu'une dizaine d'articles, parfois importants, de l'édition d'Yverdon reproduisent des passages d'*Emile* extraits de tous les Livres du traité de Rousseau. Le tableau n°3 des Annexes donne le détail de ces reprises ; on y relève notamment une longue addition non signée à l'article ENFANCE, *Médecine* et une addition signée (D. F.) à l'article FILLE (N), *Droit naturel* ; ou encore un extrait tiré de la «Profession de foi du Vicaire savoyard» dans une addition à l'article EVANGILE, (N), *Théol.*, également sous la marque de De Felice.

Ce dernier emprunt ne manque pas de piquant lorsqu'on se souvient que De Felice n'a pas hésité, par ailleurs, à convoquer subrepticement Nonnote pour lutter contre ces pages subversives du Livre IV d'*Emile* ! Mais le passage ici retenu est en fait le célèbre éloge des Evangiles qui, au cœur des doutes que le Vicaire développe, éclaire soudain sa religiosité d'un jour tout différent, empreint du sentiment du sacré : «Je vous avoue aussi que la majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si sage soit l'ouvrage des hommes ?»,

passage qui contient la fameuse formule : «Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jesus sont d'un Dieu.»⁶¹

Partons de cette reprise pour mettre en évidence maintenant quelques différences dans le traitement des sources par rapport à la compilation du *Contrat social*. On remarque d'abord un travail attentif de retouches au début et à la fin du passage : la formule subjective («Je vous avoue que...») est supprimée, de même que les dernières lignes où le Vicaire évoquait les invraisemblances des *Evangiles*⁶². Ensuite et surtout, ce passage tiré d'*Emile* est introduit par un paragraphe, également de Rousseau mais tiré d'une autre œuvre, ses *Observations* [...] sur la Réponse qui a été faite à son Discours (texte aussi nommé *Réponse à Stanislas*, lié à la réception du *Premier Discours*), avec, une nouvelle fois, une adaptation du début :

*L'évangile n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'ame l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage ; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. (EY, XVII, 537b ; l'astérisque signale qu'il s'agit d'une addition)⁶³

De tels indices d'un véritable travail de marqueterie sur les textes de Rousseau se multiplient lorsqu'on regarde de près les grands articles d'Yverdon tirés d'*Emile*. Comme le tableau en annexe le fait voir, l'addition à ENFANCE n'exploite pas moins de neuf passages différents du traité, extraits des trois premiers

⁶¹ OC, IV, 625-626.

⁶² «Avec tout cela ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre! [...]» (627) – développement absent de l'article EVANGILE.

⁶³ Cf. avec *Observations...*, OC, III, 48-49. Le texte de Rousseau commençait ainsi : «Ce divin Livre, le seul nécessaire à un Chrétien, & le plus utile de tous à quiconque même ne le seroit pas, n'a besoin que d'être médité pour...».

Livres, et les recombine dans un ordre spécifique. Des constats analogues peuvent être faits pour les additions à FILLE (sept passages différents extraits du Livre V et recomposés), à PITIÉ (cinq passages du Livre IV combinés avec des extraits tirés du *Second Discours*), et à MÉCHANCETÉ (deux passages des Livres I et IV), ou encore pour l'extrait de l'article SOCIÉTÉ CONJUGALE, (N), *Morale*, fondé sur trois passages successifs du Livre V d'*Emile* et complétés d'un long extrait provenant de *La Nouvelle Héloïse* (2^e partie, lettre II). Au total, ce sont trente-trois extraits différents d'*Emile* qui se trouvent découpés et recomposés pour nourrir les dix articles concernés de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, dans lesquels, on l'a vu, ils se trouvent parfois agencés avec des extraits tirés d'autres textes de Rousseau.

Ces données supposent un travail de lecture long et attentif d'*Emile*, la plume à la main, puis la réunion des extraits sélectionnés en fonction de thèmes communs. Le contraste est important par rapport au travail accompli sur le *Contrat social*, qui procède d'un simple "copié-collé". Ajoutons que cet ouvrage-ci, assez bref et divisé en courts chapitres munis chacun d'un titre, se prêtait bien à l'opération alors qu'*Emile* est un texte extrêmement long et sans découpage précis⁶⁴. De sorte que le travail de compilation que nous venons de mettre en évidence paraît tout à fait incompatible avec le rythme effréné de fabrication de l'*Encyclopédie* d'Yverdon.

Ces doutes incitent à approfondir l'enquête érudite. En fait, nous nous trouvons devant un cas où une source très visible parce que très connue (une œuvre de Rousseau) peut en cacher une autre, un intermédiaire plus discret. En effet, pour *Emile* (comme pour d'autres textes encore de Rousseau, nous allons le voir), il apparaît que les encyclopédistes d'Yverdon se sont tout simplement servi d'un de ces "digests" que nous avions déjà évoqués dans notre première étude autour de l'*Encyclopédie*

⁶⁴ Dans les *Oeuvres complètes* de la Pléiade, le *Contrat social* occupe 120 pages et *Emile* 628 pages.

parisienne⁶⁵: *Les Pensées de J. J. Rousseau* composées par Joseph de Laporte en 1763.

Cet ouvrage de compilation exploitait toutes les œuvres publiées de Rousseau à cette date dont Laporte avait précisément sélectionné, en fonction de sujets généraux, des extraits qu'il recomposait ensuite pour former les différentes sections de son ouvrage, ordonnées thématiquement: quatre-vingt-six au total, depuis «Dieu» et «Evangile» jusqu'à «Pensées diverses», en passant par «Religion», «Pitié», «Caractères», «Théâtre», «Filles», etc. Ce découpage en sections faisait de l'ouvrage de Laporte un texte en quelque sorte prêt à l'emploi encyclopédique. Et de fait, ce sont exactement les sections «Enfants» ou «Filles» qui se voient reproduites dans les additions aux articles ENFANCE et FILLES dont nous avons déjà parlé. De même pour tous les autres articles où se retrouvent des passages d'*Emile*.

On peut aussi revenir à Mingard et aux citations de Rousseau qu'il insère dans son article ATHÉE puisque, on s'en souvient, elles présentent les mêmes caractéristiques de retouches par rapport à l'original et de combinaison d'extraits différents. La confrontation avec l'ouvrage de Laporte révèle très vite que le pasteur lausannois, à son tour, n'est pas allé chercher plus loin: sa première citation, issue de deux lettres de *La Nouvelle Héloïse*, résulte d'un collage opéré par Mingard entre le début de la section «Athéisme. Fanatisme» des *Pensées* et un extrait de la section «Religion», deux sections qui se suivent dans l'ouvrage de Laporte⁶⁶; dans sa deuxième citation, Mingard suit Laporte pour le montage (section «Religion») mais les modifications sont de lui⁶⁷; pour la troisième, la plus longue des citations tirées de Rousseau, Mingard revient à la section «Athéisme. Fanatisme» de

⁶⁵ BAJJR n° 68, p. 29.

⁶⁶ *Les Pensées de J. J. Rousseau, citoyen de Genève*, Amsterdam, 1763, p. 8 à 10 et 10 à 14.

⁶⁷ Voir note 44.

Laporte ; enfin, la dernière, qui lui sert de péroraison dramatisée, se trouve également dans la section « Religion », à la suite directe du passage qu'il a utilisé pour sa deuxième citation. Mingard se réfère donc à Rousseau *en général*, sans savoir de quels textes proviennent les extraits qu'il met en œuvre.

Présence dispersée de Rousseau

Une dernière enquête reste dès lors à conduire. Au lieu de partir des œuvres de Rousseau pour voir si elles sont compilées dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon, il est plus pertinent de partir directement du compendium de Laporte pour chercher si d'autres sections encore de son livre ont été sollicitées par les encyclopédistes romands.

Le résultat, dont le détail figure dans le tableau n°4 des Annexes, est éloquent : les *Pensées de J. J. Rousseau* ont fourni au total la matière de 25 articles nouveaux ou refaits (soit 14 de plus par rapport à ceux que nous avions déjà repérés). La prose de Rousseau court ainsi dans un ensemble non négligeable d'entrées encyclopédiques, mais de façon anonyme puisque, rappelons-le, à l'exception de Mingard qui rapporte entre guillemets et nomme l'auteur, tous les matériaux issus de Laporte sont reproduits sans mention de source.

Cet anonymat n'empêche pas que la série d'articles alimentés par Rousseau via Laporte éclaire aussi une certaine réception de l'écrivain par les encyclopédistes d'Yverdon, puisque notre enquête permet de reconstituer les choix qu'ils ont opérés à l'intérieur des 86 sections des *Pensées*. On relève en particulier que ne sont quasi pas exploitées les rubriques de Laporte qui renvoient à la psychologie (Amour, Amour propre, Goût, Idées, Imagination, Passions, Sentiments), aux questions sociales et économiques (Duel, Excès de vin, Honneur, Hypocrisie, Luxe, Médecin, Richesse, Suicide) ou encore à la théorie anthropologique propre à Rousseau (Différence de l'homme policé et de l'homme sauvage, Homme, Homme civil, Homme sauvage, Liberté). D'autres thématiques sont partiellement utilisées : ce qui ressortit à l'éducation (Enfants, Etude et

Voyages sont reproduits, mais pas Adolescence, Devoir des mères, Devoir des pères et Education) ou à la femme (Coquetterie et Filles alimentent deux articles, mais pas Chasteté ou Femme). Les rubriques liées à la religion sont quasi toutes exploitées, sauf Dieu. De même, celles liées à la vie en société (Assemblées de danse, Conversation. Politesse, Maîtres, Domestiques), sauf Théâtre.

Evidemment, les rares sections que Laporte consacre au droit et aux idées politiques de Rousseau (comme Gouvernement, Législateur ou Peuple) sont laissées de côté, mais c'est parce que De Felice, pour de tels sujets, se passe d'intermédiaire. On notera toutefois que les sections Amour de la patrie et Institutions sociales nourrissent trois articles différents : c'est qu'elles ne proviennent pas du *Contrat social* mais du *Discours sur l'économie politique* ou d'*Emile*.

Pour caractériser les centres de gravité des textes retenus, il est aussi possible de considérer les champs de connaissance auxquels appartiennent les articles qu'ils alimentent. On s'aperçoit que la *Morale* se taille la part du lion. Il s'agit sans doute d'abord d'un effet du traitement par morceaux choisis qui caractérise l'ouvrage de Laporte : en isolant des paragraphes de valeur générale hors de leur contexte singulier, les *Pensées de J. J. Rousseau* donnent une coloration moralisante à quasi tous les extraits. Il n'empêche que les encyclopédistes d'Yverdon paraissent affectionner cette perspective.

Considérés de plus haut, ces multiples emprunts au recueil de Laporte témoignent d'un mode de réception de Rousseau qui se met en place dès les années 1760 : sa présence diffuse et médiate dans des ouvrages de compilation par reproduction répétée de morceaux choisis dont l'origine tend à s'effacer. Il s'agit là d'une propagation indirecte de la pensée de Rousseau sous forme d'idées générales mais qui permet de repérer la part de ses œuvres qui rencontraient alors une sorte d'assentiment non conflictuel.

De ce point de vue, l'*Encyclopédie* d'Yverdon n'est qu'un relais parmi beaucoup d'autres. Un seul exemple pour s'en persuader : les paragraphes qu'elle reproduit dans l'article TALENT (N), *Mor.*, tirés de Laporte qui les extrayait de *La Nouvelle Héloïse*, se retrouvent également dans d'autres compilations du même type, comme *L'Esprit de Julie, ou Extrait de La Nouvelle Héloïse*, par Formey (1763) ou, plus tardivement, *Le Véritable Esprit de J. J. Rousseau* par Sabatier de Castres (1804), mais aussi, sous forme cette fois anonyme, dans *Le Code de l'Humanité*, un grand dictionnaire de législation universelle que De Felice édite à la suite de l'*Encyclopédie* d'Yverdon en recyclant une partie de ses articles (T. XIII, 1778), dans le *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique* de Robinet (T. 30, 1783) ou dans la *Bibliothèque universelle des dames* (T. 16, 1790).

Ce mode de diffusion des idées de Rousseau, standardisées sous forme de morceaux choisis, renvoie à une réception molle et consensuelle qui s'oppose à la réception critique liée à des enjeux philosophiques précis et suscitant débats ou polémiques. L'*Encyclopédie* d'Yverdon, de fait, relaie ces deux types de circulation des textes et des idées de Rousseau.

Conclusions

Le bilan d'ensemble de cette longue étude peut se décliner sur plusieurs registres.

En premier lieu, on mesure un changement important par rapport à la première enquête sur l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, qui montrait que Rousseau, dans les années 1750/60, n'avait pas encore acquis le statut d'écrivain incontournable. L'*Encyclopédie* d'Yverdon permet au contraire de voir que, dans les années 1770, Rousseau a clairement rejoint le panthéon des grands écrivains des Lumières, aux côtés de Voltaire et de Montesquieu (d'une génération plus ancienne).

On peut se demander ensuite jusqu'à quel point le contexte spécifique de l'*Encyclopédie* d'Yverdon a orienté la réception

des œuvres de Rousseau et l'image de l'écrivain dans les volumes dirigés par De Felice. On a repéré d'une part que Berne, en particulier son milieu éclairé patricien qui parrainait l'éditeur, se défiait de Rousseau (on sait au demeurant que le gouvernement bernois ne transigea pas au moment de chasser l'écrivain de l'île de Saint-Pierre); et d'autre part que le protestantisme générât une sorte de suspicion à l'encontre de l'écrivain. Mais il est apparu que, par la manière pragmatique dont elle assume la défense des Lumières et par son mode même d'élaboration, l'*Encyclopédie* d'Yverdon n'avait rien d'une entreprise partisane. De sorte qu'on peut la considérer globalement comme étant plutôt indépendante par rapport à ces déterminations contextuelles.

C'est d'ailleurs ce qui a fait d'elle un terrain d'investigation fructueux ; à double titre, même. Grâce à ces caractéristiques, elle nous a d'abord permis de prendre la mesure du très large éventail des réceptions possibles de Rousseau dans les années 1770 : aux extrêmes, soit l'ennemi pernicieux contre lequel toutes les armes de la polémique sont autorisées, soit la figure idéalisée du philosophe persécuté ; et, entre les deux, les diverses positions d'auteur de référence plus ou moins valorisé. On relèvera toutefois que ces portraits contrastés ont quasi toujours émergé à propos de questions liées à la religion. Il y a là, sans aucun doute, un point de cristallisation caractéristique d'une encyclopédie à substrat protestant – dont ce serait, au fond, le seul effet significatif que notre enquête ait fait apparaître. Car si la défense de la religion chrétienne constitue bien un axe préférentiel pour les encyclopédistes romands, la grande latitude laissée à leurs interventions a rendu possibles des positionnements variés : on a vu d'un côté De Felice, via Nonnotte, enclin à défendre les aspects surnaturels d'une religion révélée et s'opposer, par conséquent, au Rousseau du Vicaire savoyard et des *Lettres écrites de la montagne* ; on a vu, de l'autre, un Mingard nettement théiste qui, par conséquent, n'a pas hésité à convoquer l'éloquence de Rousseau dans son propre combat contre l'athéisme.

L'*Encyclopédie* d'Yverdon s'est révélée un terrain d'investigation fructueux sur un autre registre encore en nous permettant de comprendre les modalités très différentes selon lesquelles les textes et les idées de Rousseau circulaient dans ces années-là, depuis le débat explicite, fondé sur des citations, jusqu'à la diffusion implicite et "consensualisée" de morceaux choisis sans cesse reproduits, en passant par la compilation directe qui, bien que non référencée, donne cependant à lire de façon immédiate des pages de Rousseau. Par opposition à l'*Encyclopédie* parisienne, où quasi toutes les œuvres de Rousseau étaient citées explicitement, si ce n'est discutées, l'édition d'Yverdon présente, elle, une sorte de sédimentation variable : on vient de le souligner, la citation explicite y est pour ainsi dire réservée aux œuvres incluant des discussions sur la religion ; à l'inverse, des textes comme le *Second Discours*, la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles* ou *La Nouvelle Héloïse* n'y sont présents que de façon sourde à travers les montages thématiques conçus par Laporte. Il est enfin intéressant de relever que, sur la strate intermédiaire des reprises directes mais masquées, le seul ouvrage de Rousseau immédiatement compilé dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon, à côté du *Dictionnaire de musique*, soit le *Contrat social*. Cette dernière donnée renvoie à la réception personnelle de Rousseau par De Felice lui-même, orientée ici par son intérêt particulier pour le droit naturel et les questions politiques.

Cela nous conduit à un ultime point : la question de la position globale de De Felice par rapport à Rousseau. L'ensemble des données réunies dessine une posture digne d'un Janus très ambigu : sa correspondance a montré un anti-rousseauiste tranchant ; sa pratique d'éditeur l'a révélé non partisan et loyal ; son activité d'encyclopédiste, enfin, a manifesté un mélange de critique et d'appropriation qui semble trahir une sorte de fascination réticente. Bref, il y a quelque chose de paradoxal dans cet alliage d'attrait et de répulsion.

Mais cette réception paradoxale renvoie peut-être, en dernière analyse, à ce que Rousseau représentait pour tous ses

contemporains : un écrivain qui ne laisse jamais indifférent, qui énerve, qui choque, qui soulève d'innombrables polémiques mais, *en même temps*, qui séduit, qui captive l'attention, qui développe des idées stimulantes et poussant à la réflexion, enfin – et peut-être surtout – qui donne une expression inimitable à certaines des grandes aspirations de son temps en plaçant la sensibilité au cœur de son écriture. En tous les cas, chacune de ces facettes transparaît dans la bigarrure de l'*Encyclopédie d'Yverdon*.

Alain Cernuschi
Université de Lausanne

ANNEXES

1. Liste des 37 articles de l'*Encyclopédie d'Yverdon* mentionnant Rousseau

Rousseau y apparaît soit par son nom (entrées que nous signalons par une étoile : *), soit par une locution le désignant explicitement, soit par le titre d'une de ses œuvres.

27 d'entre eux paraissent dans la série régulière (vol. 1 à 42, de sept. 1770 à mai 1775) :

- *ACADEMICIENS, (R), *Histoire de la philosophie ancienne*
- AHOLA et AHOLIBA, (N), *Théol.*
- *ATHÉE, (R), *Hist. de la Philosophie*
- BASSE FONDAMENTALE, (R), *Musique*
- *CANEVAS
- *COMÉDIE, *Belles-Lettres*
- *DEFAUT, (N), *Gram. Méthaphys. [sic] Morale*
- *DIVORCE, (R), *Droit Nat., Philos. Mor., Religion, Politique*
- ELMENHORT, Henri, (N), *Hist. Litt.*
- *GENEVE, (R), *Géogr. Hist. et Polit.*
- *GENRE, *Musiq.*
- *LANGUE, *Gramm.*
- *MIRACLE, (R), *Théol.*
- MORALE, (R)
- *NOM, *Métaph. Gramm.*
- *NOTES, (R), *Musiq.*
- *OPÉRA COMIQUE, (R), *Belles-Lettres*
- *PEINES DE L'ENFER, éternité des, (R), *Théol.*
- *PROSOPOPÉE, (R), *Belles-Lettres*
- *PUDEUR, *Morale*
- *RICHESSE, *Phil. Mor.*
- SAINT-PIERRE, Charles Irenée de Costel, (N), *Hist. Litt.*
- *SATURNALES, *Mythol. Littér. Médail. Antiquit. rom.*
- *SOLÉCISME, (R), *Gramm.*
- *TEMPÉRANCE, *Morale*
- *VALTRAVERS, (N), *Géog. Mod.*
- *UNITÉ DE MÉLODIE, (N), *Musiq.*

9 articles figurent dans le *Supplément de l'Encyclopédie d'Yverdon* (vol. 1 à 6, de juillet 1775 à mai 1776) :

- *ABAUZIT, (R), *Hist. Litt.*
- *BEAUX-ARTS, (R)
- *FORCE, (R)
- *GRIFFET, Henri, (N), *Hist. Litt.*
- *INTOLÉRANCE, *Morale*
- *MUSIQUE, s.f. *Mathém. et Beaux-Arts*
- *RUSSIE, *Géog. mod.*
- *QUERELLES LITTÉRAIRES, (N), *Litt.*
- *SPECTACLES, (N), *Invent. ancien. et mod.*

On trouve enfin une mention à Rousseau dans le volume des *Planches* contenant la section relative à la musique (vol. VIII, de 1779) :

- **Explications des Planches de MUSIQUE* (Planche F, fig. 1 ; Pl. J, fig. 3 et fig. 9)

2. Plan du *Contrat social* et chapitres recopiés dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*

<i>Contrat social</i>	<i>Encyclopédie d'Yverdon</i>	
I-1. Sujet de ce premier livre		
I-2. Des premières sociétés		
I-3. Du droit du plus fort	→ DROIT du plus fort (N) <i>Polit.</i> (XIV, 579ab)	D.F.
I-4. De l'esclavage	→ add. à <i>ESCLAVAGE, Droit nat., Religion, Morale</i> (XVII, 41a-43a)	D.F.
I-5. Qu'il faut toujours remonter à une première convention		
I-6. Du pacte social		
I-7. Du souverain		
I-8. De l'état civil	→ ÉTAT CIVIL (R) <i>Droit Politique</i> (XVII, 324b-325a)	D.F.
I-9. Du domaine réel		
II-1. Que la souveraineté est inaliénable		
II-2. Que la souveraineté est indivisible		
II-3. Si la volonté générale peut errer		
II-4. Des bornes du pouvoir souverain		
II-5. Du droit de vie et de mort		
II-6. De la loi		
II-7. Du législateur	→ LÉGISLATEUR (R) <i>Polit.</i> 1 ^e partie (XXV, 809a-810b)	D.F.
II-8. Du peuple		
II-9. Suite	→ add. à <i>PEUPLE, le, Gouvern. politiq.</i> (XXXIII, 278b-282a)	D.F.
II-10. Suite		
II-11. Des divers systèmes de législation	→ LÉGISLATION (R) <i>Gramm. et Politiq.</i> (XXV, 821b-822b)	D.F.
II-12. Division des lois		
III-1. Du gouvernement en général		
III-2. Du principe qui constitue les diverses formes de gouvernement		
III-3. Division des gouvernements		
III-4. De la démocratie		
III-5. De l'aristocratie		
III-6. De la monarchie		
III-7. Des gouvernements mixtes		
III-8. Que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays	→ GOUVERNEMENT (R) <i>Droit Polit.</i> (XXII, 73b-86b)	D.F.
III-9. Des signes d'un bon gouvernement		
III-10. De l'abus du gouv. et de sa pente à dégénérer		
III-11. De la mort du corps politique		

III-12. Comment se maintient l'autorité souveraine		
III-13. Suite		
III-14. Suite		
III-15. Des députés ou représentants	→ extr. de DÉPUTÉ (R) <i>Hist. Mod. et Droit Polit.</i> (XIII, 506b-508b)	ns
III-16. Que l'institution du gouv. n'est point un contrat		
III-17. De l'institution du gouvernement		
III-18. Moyens de prévenir les usurpations du gouv.		
IV-1. Que la volonté générale est indestructible	→ VOLONTÉ générale (N) <i>Droit Polit.</i> (XLII, 545a-546a)	D.F.
IV-2. Des suffrages		
IV-3. Des élections		
IV-4. Des comices romains		
IV-5. Du tribunat	→ TRIBUNAT (N) <i>Droit Polit.</i> (<i>Suppl. VI</i> , 455b-456b)	ns
IV-6. De la dictature		
IV-7. De la censure		
IV-8. De la religion civile		
IV-9. Conclusion		

3. Passages d'*Emile* que l'on retrouve dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*

<i>E m i l e</i>	OC, IV	<i>Encyclopédie d'Yverdon</i>	marque	
I	249	art. INSTITUTIONS SOCIALES (N), <i>Mor.</i>	Ns	XXIV, 661b-
	284-286	add. à ENFANCE, <i>Médecine</i>	Ns	XVI, 134a-
	288	add. à MÉCHANCETÉ et MÉCHANT, <i>Morale</i>	Ns	XXVIII, 30b-31a
	287-290	add. à ENFANCE, <i>Médecine</i>	Ns	<i>Suite</i>
II	299			
	311	DÉPENDANCE (N), <i>Morale</i>	D.F.	XIII, 465ab
	321	add. à ENFANCE, <i>Médecine</i>	Ns	<i>Suite</i>
	342-344 (avec sauts) ↓			
III	369-370 ↑			
	426, 427-428 ↓			
	436 (1 phr.) ↓			
	475 ↑			
IV	504 !!	extr. add. à PITIÉ, <i>Morale</i>	Ns	XXXIII, 692a
	508			
	511-512 ↓			
	514-515 ↓			
	548 ↑			
V	597	add. à MÉCHANCETÉ et MÉCHANT, <i>Morale</i>	Ns	<i>Suite</i>
	625-626 (Prof. foi)	extr. add. EVANGILE (N), <i>Théol.</i>	D.F.	XVII, 537b-
	645-648	add. à SIGNE, <i>Métaphys.</i>	Ns	XXXVIII, 558a-
	700-701 !!	add. à FILLE (N) <i>Droit naturel et Morale</i>	D.F.	XIX, 248a-
V	709			
	709-710			
	715			
	716-717 ↓			
VI	720	extr. SOCIÉTÉ CONJUGALE (N) <i>Morale</i>	Ns	XXXVIII, 695b-
	738	add. à FILLE (N) <i>Droit naturel et Morale</i>	D.F.	<i>Suite</i>
	745 ↓			
	766-767	extr. SOCIÉTÉ CONJUGALE (N) <i>Morale</i>	Ns	<i>Suite</i>
VII	767-768			
	768-769			
VIII	827	add. à VOYAGE, <i>Education</i>	Ns	XLII, 575a-
	828-831			

4. Sections des *Pensées de J. J. Rousseau* (Laporte) utilisées dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*

(les sections sont présentées par ordre alphabétique ; le chiffre qui suit indique la page où elles commencent dans l'ouvrage de Laporte)

<i>Pensées de Rousseau</i>	<i>Encyclopédie d'Yverdon</i>
Accent 180	
Adolescence 318	
Amants 73	
Ami, Amitié 75	
Amour 61	
Amour de la Patrie 56	→ AMOUR DE LA PATRIE (N) <i>Droit naturel</i> signé D.F. (II, 426ab) → début de l'add. à PATRIE, <i>Gouvern. polit.</i> , sous-titre : <i>Amour de la patrie</i> (XXXII, 501b), signée D.F. et qui continue avec Emer de Vattel, <i>Droit des gens</i> (I, 11)
Amour propre, A. de soi-même 59	
Assemblées de Danse 188	→ DANSE (N), <i>Morale</i> ns (XII, 717a-718a) + 1 ^e phrase
Athéisme, Fanatisme 7	→ ATHÉE (R), <i>Hist. de la Philosophie</i>
Autre portrait d'Emile 337	
Bonheur 32	
Campagne 205	→ CAMPAGNE (N) <i>Œcon. Rust.</i> [à partir du 2 ^e §] (VII, 181b-182b)
Caractères 89	→ CARACTERE (R) <i>Morale</i> signé D.F. (VII, 465a-466b) (depuis le 2 ^e §)
Chasteté, pureté, pudeur 48	
Conscience 18	
Conversation, Politesse, Art de tenir Maison 192	§§ 1-3 → add. à CONVERSATION, ENTRETIEN, Gramm. (XI, 302b-303a)
Coquetterie 94	→ add. à COQUETTERIE, GALANTERIE <i>Langue Franç.</i> ns (XI, 354b-355a)
Coups du sort 97	→ COUPS DU SORT (N) <i>Morale</i> ns (XII, 74b-75a)

Dépendance 116	→ DÉPENDANCE (N) <i>Morale</i> D.F. (XIII, 465ab)
Dessein 191	→ 1 ^{er} § de l'add. ns à DESSEIN, <i>Art de Peinture</i> (XIII, 557ab)
Devoir des Mères 285	
Devoir des Pères 291	
Dieu 1	
Différence de l'homme policé & de l'homme sauvage 246	
Duel 131	
Education 293	
Enfants 299	→ add ns à ENFANCE, <i>Médecine</i> (XVI, 134a-138a)
Etude 147	→ 1 [°] partie de l'add. à ETUDE, <i>Arts et Sciences</i> , D.F. (XVII, 488a-489a)
Etude de l'Homme 232	→ 4 [°] partie de l'add. à ETUDE, <i>Arts et Sciences</i> , D.F. (XVII, 488a-489a)
Etude des sciences 151	→ 3 [°] partie de l'add. à ETUDE, <i>Arts et Sciences</i> , D.F. (XVII, 488a-489a)
Etude du monde 149	→ 2 [°] partie de l'add. à ETUDE, <i>Arts et Sciences</i> , D.F. (XVII, 488a-489a)
Evangile 3	→ add. signée DF à EVANGILE (N) <i>Théol. G.M.</i> (XVII, 537b-538b)
Excès du vin 136	
Femme 253	
Filles 265	→ add. à FILLE (N) <i>Droit Naturel et Morale</i> D.F. (XIX, 248a-249b)
Foiblesse de l'Homme 236	
Goût 166	
Gouvernement 106	
Grandeur de l'Homme 235	
Histoire 210	
Homme 225	
Homme civil 243	
Homme sauvage 239	
Honneur 47	

Hypocrisie 88	
Idées 178	
Imagination 170	
Institutions sociales 99	→ INSTITUTIONS SOCIALES (N) <i>Mor. ns</i> (XXIV, 661b-662a)
L'Homme comparé à l'animal 249	
Législateur 111	
Liberté 115	
Liberté de l'Homme 233	
Loi 113	
Luxe 117	
Maîtres, Domestiques 198	→ add. ns à DOMESTIQUE (XIV, 354b-356a)
Maladies 138	
Méchanceté, Méchant 86	→ add. à MÉCHANCETÉ, MÉCHANT, <i>Morale</i> , ns (XXVIII, 30b-31a)
Médecine, Médecins 139	
Mendiants 122	→ MENDIANT, <i>Œcon. polit.</i> Ajoutez à cet art. ns (<i>Sup. IV</i> , 344b-345b) [NH]
Moralité de nos actions 20	
Mort 145	
Musique 183	
Nature, Habitude 82	
Oraison, Dévotion, Dévots 14	les 3 derniers §§ → addit. à DÉVOTION <i>Morale</i> signée D.F. (XIII, 647a)
Passions 24	
Pensées diverses 379	
Pensées morales 361	
Peuple 101	
Pitié 51	→ add. à PITIÉ <i>Morale</i> , ns (XXXIII, 692a)
Portrait & caractère d'Emile 327	
Portrait & caractère de Sophie 345	
Religion 9	→ ATHÉE (R), <i>Hist. de la Philosophie</i>
Riches, Richesses 121	

Roi, Royaume 109	
Sagesse humaine 237	
Sciences & Arts 152	
Sentiment 80	
Signes 173	→ add. à SIGNE, <i>Métaphys.</i> ns (XXXVIII, 558a-559a)
Société conjugale 272	→ SOCIÉTÉ CONJUGALE (N), <i>Morale</i> , ns (XXXVIII, 695b-698b)
Suicide 127	
Tableau du lever du Soleil 208	
Talent 162	→ art. TALENT (N), <i>Mor.</i> ns (XL, 114a-115a)
Théâtre 181	
Vertu 41	
Vice 84	
Voyages 214	→ add. ns à VOYAGE, <i>Education</i> (XLII, 575a-577a)